

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



SERVICE DE DÉFENSE
INCENDIE ET SECOURS
RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS

sdisnv.ch



TABLE DES MATIÈRES

I. Avant-propos	4	4.3 Véhicules	40
II. Vision, mission, objectifs et valeurs	5	4.4 Matériel	41
0. Gouvernance	7	4.5 Appareils de protection respiratoire	41
0.1 Le Conseil intercommunal (CI)	7	4.6 Équipement personnel	41
0.2 La Commission de gestion (Coge)	8	5. Partenaires	43
0.3 Le Comité de direction (Codir)	8	5.1 Un réseau de partenaires	43
0.4 L'État-major (EM)	9	5.2 Comptoir Nord vaudois	43
0.5 Révision des statuts	9	5.3 Label « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers »	43
1. Personnel	11	5.4 Couverture médiatique	44
1.1 Effectif global	11	6. Système d'information et communication	45
1.2 Promotions et nominations	13	6.1 Organisation du domaine F6	45
1.3 Désignations	14	6.2 Audiovisuel	45
1.4 Anciennetés	17	6.3 Publication	45
1.5 Départs	18	6.4 Informatique	46
1.6 Recrutement	19	6.5 Communication	46
2. Renseignement	21	7. Formation	51
2.1 Répondants renseignement	21	7.1 Organisation du domaine F7	51
2.2 Géoportail	21	7.2 Formation de base	51
3. Opérationnel	23	7.3 Formation PR	55
3.1 Défense incendie et secours	23	7.4 Auto	57
3.2 Service de prévention	32	7.5 Formation des cadres	58
3.3 Police du feu	33	7.6 Formation des spécialistes	59
3.4 Autres prestations	36	7.7 Jeunes sapeurs-pompiers	61
3.5 Concours FVSP '24 à Yverdon-les-Bains les 26 et 27 avril 2024	37	7.8 Instructeurs fédéraux	63
4. Logistique	39	7.9 Cours cantonaux et fédéraux	64
4.1 Personnel	39	8. Finances	
4.2 Infrastructures	39	Rapport de gestion	cahier séparé

Notre passion à votre service!

I. AVANT-PROPOS

Chères lectrices, chers lecteurs,

Fidèle à ses traditions, le SDIS Nord vaudois a atteint un nouveau record du nombre de mobilisations en 2024, avec 621 interventions. Si depuis 5 ans ce record est battu annuellement, le nombre total d'heures en intervention a trouvé une certaine stabilité, avec 10'180 heures d'engagement cumulées. Plusieurs événements multiples ont marqué l'année, mais c'est un feu de ferme à Épendes qui représente à lui seul plus de 1'000 heures de travail.

Ainsi, 2024 aura connu de nombreuses et longues interventions. Malgré l'intensité de l'année, l'ensemble du travail opérationnel est toujours mené avec abnégation et détermination. C'est une réussite collective rendue possible uniquement grâce à l'engagement de chaque femme et homme du SDIS Nord vaudois tout au long de l'année.

Au-delà des interventions, le SDIS a également relevé d'importants défis organisationnels. Le 1^{er} janvier 2024 a marqué la création du Groupe des Jeunes sapeurs-pompier régionaux du Nord vaudois. Reconnu comme le plus grand groupe JSP du Canton de Vaud, c'est grâce à un engagement sans faille envers la formation que le SDIS a pu porter ce projet jusqu'à son aboutissement, après un travail intense du Comité de direction et de la Direction JSP.

En 2024, le SDIS Nord vaudois a également organisé le 117^e concours de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompier à Yverdon-les-Bains. Cet événement d'envergure a mis en lumière la fierté et la disponibilité des sapeurs-pompier qui n'ont pas hésité à s'investir pour faire vivre cette journée. Une fête qui aura attiré plusieurs milliers de visiteurs et plusieurs centaines de sapeurs de tout le canton.

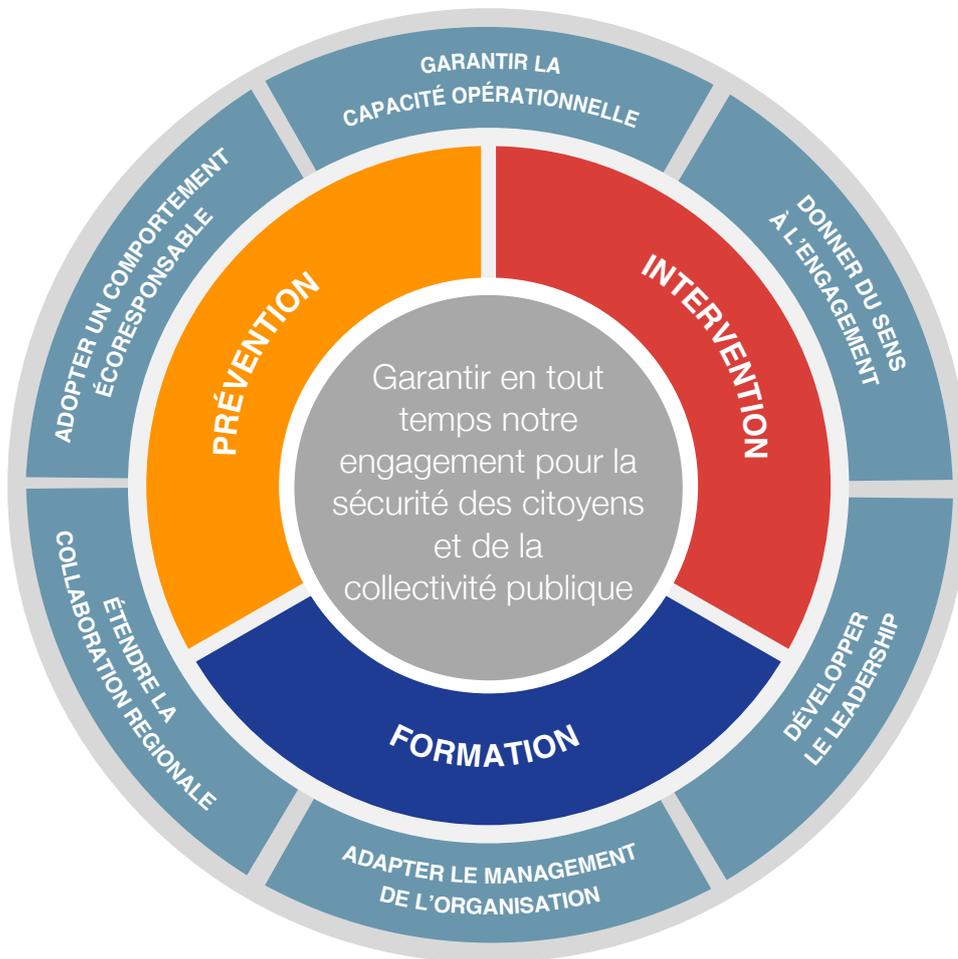
En parallèle, le Comité de direction du SDIS Nord vaudois a travaillé, tout au long de l'année, à la révision complète des statuts. Notamment afin de se conformer au droit supérieur, mais également améliorer la représentation démocratique de l'Association en sus d'ouvrir la possibilité d'offrir les services de la police du feu aux communes membres qui le désirent.

Comme à l'accoutumée, le chapitre 8 relatif aux finances fait l'objet d'un document indépendant du rapport d'activité, intitulé rapport de gestion. Ce dernier est soumis pour approbation au Conseil intercommunal lors de son assemblée du 22 mai prochain.

Le Comité de direction et l'État-major vous souhaitent une excellente lecture et se réjouissent de recevoir vos éventuels commentaires sur info@sdisnv.ch.



II. VISION, MISSION, OBJECTIFS ET VALEURS



NOS VALEURS

Les valeurs du SDIS régional du Nord vaudois constituent la culture de notre entreprise. Nos collaboratrices et collaborateurs s'y rattachent quotidiennement dans leur engagement et dans les prestations fournies à notre société et notre population.

- Esprit de camaraderie : promouvoir une saine ambiance basée sur le travail d'équipe et l'entraide permanente.
- Service à la population : comprendre les attentes de la collectivité publique, garantir notre état de préparation permanent et répondre aux sollicitations de nos citoyens avec les moyens adéquats afin d'assurer leur sécurité.
- Passion du métier : améliorer constamment nos connaissances et nos compétences par la formation de nos sapeurs-pompiers dans un état d'esprit ouvert, rechercher et développer de nouvelles pratiques et technologies.



113

O. GOUVERNANCE

O.1 LE CONSEIL INTERCOMMUNAL (CI)

À la fin de l'année 2024, le CI (40 membres) se compose des représentants suivants :

Membres	Patric Martin Belmont-sur-Yverdon	Bruno Werren Bioley-Magnoux	François Jaquier Bonvillars
	Jean-Pierre Blanc Chamblon	Yves Guilloud Champagne	Olivier Poncet Champvent
	Sébastien Mercier Chavannes-le-Chêne	Thomas Weisflog Chêne-Pâquier	Sylvie Di Dario Cheseaux-Noréaz
	Christel Jaquet Concise	Laurent Daerendinger Corcelles-près-Concise	Philippe Zuppinger Cronay
	Julien Correvon Cuarny	Julie Schüpbach Démoret	Isabelle Diserens Donneloye
	Nicolas Poncet Épendes	Josy-Christian Jeanneret Fiez	Lionel Tissières Fontaines-sur-Grandson
	Bernard Milliet Giez	Antonio Vialatte Grandson	Eliane Piguet Method
	Stive Boschung Molondin	Pierre-Alain Lunardi Montagny-près-Yverdon	Ghyslaine de Blaireville Mutrux
	Sacha Guillet Novalles	Alain Portner Onnens	Damien Gfeller Orges
	Patrick Grin Pomy	Dany Vuillermet Provence	Vincent Despland Rovray
	Oxana Cholly Suchy	Tony Mangone Suscévaz	Steve Luiselli Treycovagnes
	Patrick Marrel Ursins	Maxime Fridelance Valeyres-sous-Montagny	Blaise Chapuis Valeyres-sous-Ursins
	Michael Tomov Villars-Epeney	Pierre Beuret Vugelles-La Mothe	Benoist Guillard Yverdon-les-Bains
	Cyril Ottonin Yvonand		
Secrétaire	Pénélope Escallier		

Le CI a tenu deux assemblées ordinaires durant lesquelles les décisions suivantes ont été prises :

- Le 23 mai à Pomy : approbation du rapport de gestion 2023 et des comptes 2023.

- Le 19 septembre à Montagny-près-Yverdon : approbation du budget 2025, réélection du Président du Conseil intercommunal en la personne de M. Patrick Grin et réélection du Vice-président du Conseil intercommunal en la personne de M. Pierre-Alain Lunardi.

0.2 LA COMMISSION DE GESTION (COGE)

La Coge est composée de :

Président	Yves Guilloud Champagne
Membres	Patric Martin Belmont-sur-Yverdon
	Olivier Poncet Champvent
	Isabelle Diserens Donneloye
	Tony Mangone Suscévaz

La Coge a rencontré le Codir à deux reprises, soit le 13 mai pour aborder le rapport de gestion 2023 et les comptes 2023 et le 6 septembre pour traiter le préavis sur le budget 2025.

0.3 LE COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

Le Codir est composé comme suit :

Président	 Christian Weiler Municipal • Yverdon-les-Bains Service de la sécurité publique et de défense incendie et secours
Vice-président	 Hervé Kemmling Municipal • Giez Infrastructures et travaux publics
Membres	 François Armada Municipal • Yverdon-les-Bains Service des bâtiments, Jumelages et Sports et de l'activité physique
	 Pierre Dessemontet Syndic • Yverdon-les-Bains Chancellerie, Services Population et numérique, des Finances et de l'informatique
	 Francesco Di Franco Municipal • Grandson Écoles et sécurité
	 Laura Marques Municipale • Yvonand Services industriels
	 Vacant
Secrétaire hors comité	Barbara Giroud

Le Codir s'est réuni à 8 reprises en 2024. Il a déposé les trois préavis suivants :

- 24.01 du 12 avril concernant le rapport de gestion 2023
- 24.02 du 12 avril concernant les comptes 2023
- 24.03 du 23 août concernant le budget 2025

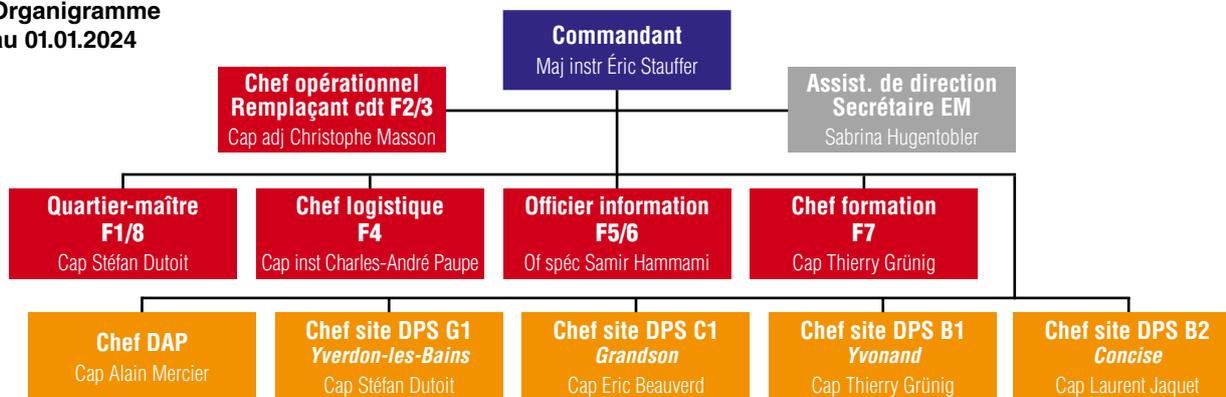
Le Codir a procédé à la nomination, en fin d'année, d'un officier.

Le Codir a participé, avec le Commandant, le Chef DAP et les chefs de section DAP, aux soirées annuelles de rencontre avec les communes des quatre secteurs DAP les 21 février à Bioley-Magnoux, 12 mars à Ursins, 27 mars à Treycovagnes et 15 mai à Onnens.

0.4 L'ÉTAT-MAJOR (EM)

En 2024, l'État-major s'est réuni à 12 reprises en séances ordinaires, en sus d'une séance extraordinaire dans le cadre de l'opération de recrutement NUOVO '25. La composition de l'État-major est restée inchangée tout au long de l'année et se présente comme suit :

Organigramme au 01.01.2024



0.5 RÉVISION DES STATUTS

Suite à l'entrée en vigueur des modifications des buts du SDIS au 1er janvier, le Comité de direction a profité de l'année 2024 pour revoir le dossier de la révision complète des statuts avec une approche originale et l'ajout de nouveaux articles sur les données personnelles, la vidéosurveillance et les fonds de préfinancement. Les

communes membres ont été informées via les soirées d'information et les séances du Conseil intercommunal.

Le travail fourni permettra de démarrer la phase de consultation des Conseils communaux et généraux des communes membres début 2025.

Notre passion à votre service!

2'444 ANNÉES D'EXPÉRIENCE CUMULÉES SUR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU SDIS

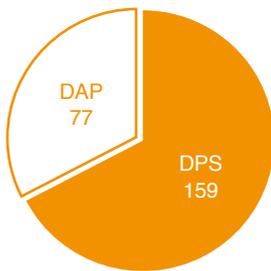
11.0 ANS D'ANCIENNETÉ MOYENNE

37.2 ÂGE MOYEN DU SAPEUR-POMPIER

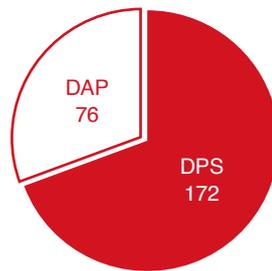
14.0% DE FEMMES INCORPORÉES

Statistiques au 31.12.2024

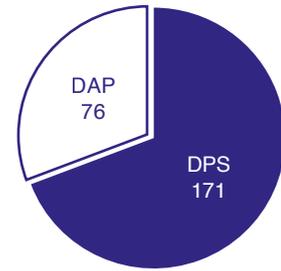
ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU SDIS ENTRE 2023 ET 2025



1.1.2023

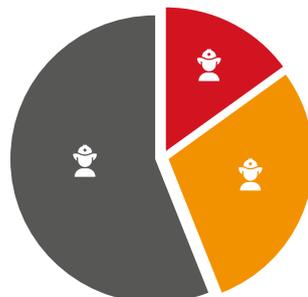


1.1.2024

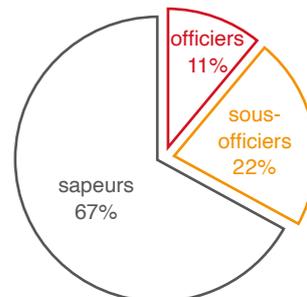


1.1.2025

PROPORTION DES CADRES AU SEIN DU SDIS



SDIS

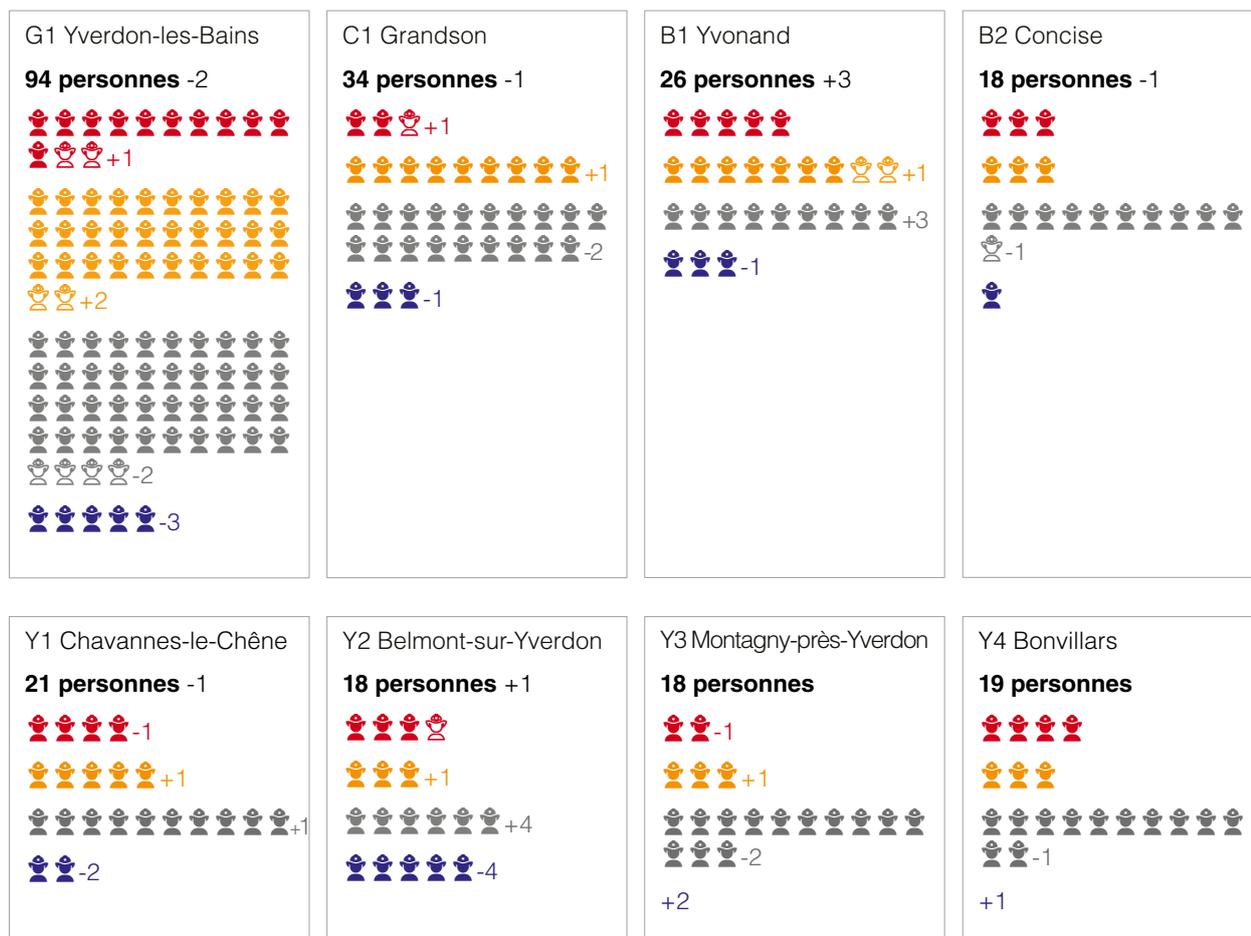


Standard ECA

1. PERSONNEL

1.1 EFFECTIF GLOBAL

Les tableaux suivants représentent l'effectif au 01.01.2024 avec indication des mouvements pris en compte jusqu'au 01.01.2025, *i.e.* en tenant compte des promotions².



officier
 sous-officier
 sapeur
 double incorporé
 recrue 1^{re} année

Les départs connaissent une certaine stabilité en 2024, avec 7 personnes quittant le DAP et 14 le DPS, soit un total de 21 départs (comparé à 20 en 2023), ce qui représente un taux de rotation du personnel (turnover) de 9.19%.

L'effectif global au 01.01.2025 s'élève à 234 sapeurs, montrant ainsi une stabilité par rapport au 01.01.2024 où il s'élevait à 235 personnes. Toutefois, il convient de noter que l'effectif du DAP bien que stable sur ces deux dernières années, reste à un niveau en dessous du seuil exigé.

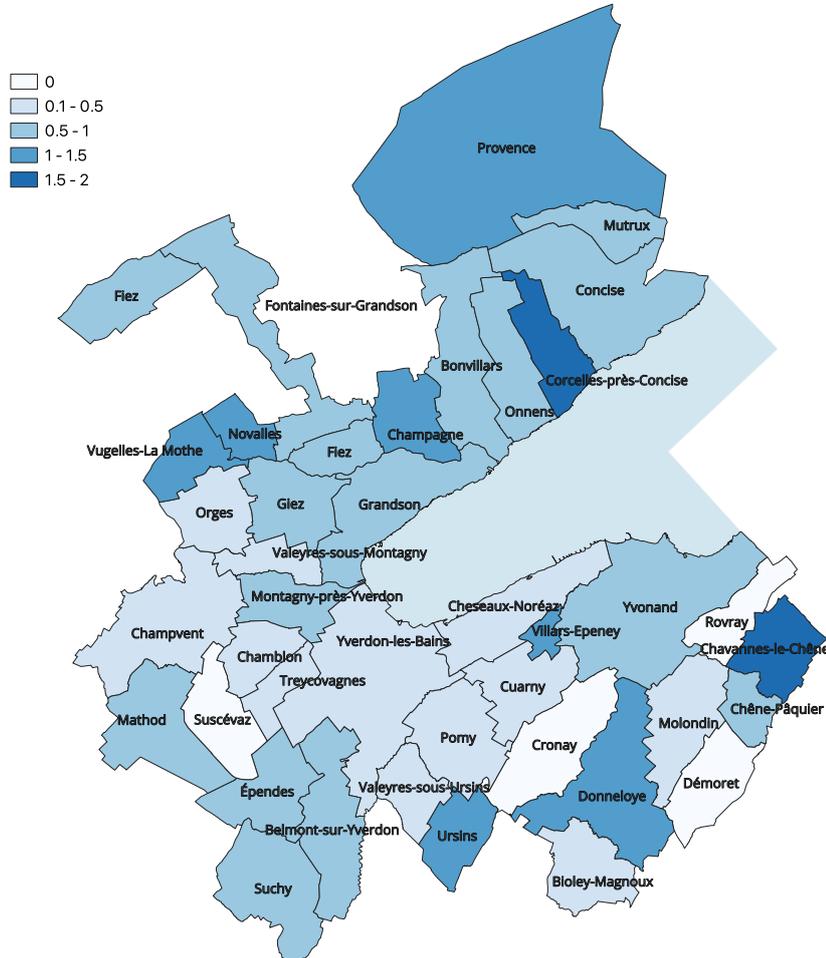
L'effectif du DPS est également stable bien que le recrutement à la fin de l'année 2024 n'ait pas fait l'objet d'une promotion active auprès des habitants d'Yverdon-les-Bains, l'effectif du site G1 étant largement atteint, les Yverdonnoises et Yverdonnois étaient tout de même en nombre aux tests de recrutement. Ainsi, la sélection s'est effectuée en priorité pour les organes d'intervention en sous-effectif. Il est malheureusement toujours difficile de recruter dans les sites DPS intervenant peu malgré un effort de recrutement accru.

² Afin d'obtenir les chiffres exacts, il convient de tenir compte des double-incorporés comptés dans l'effectif total.

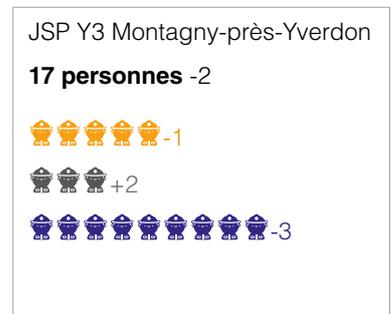
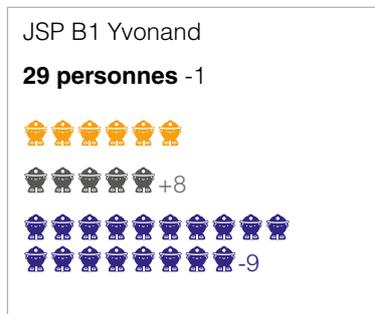
La carte ci-dessous illustre le nombre de sapeurs-pompiers incorporés au SDIS Nord vaudois par tranches de 100 habitants. En 2024, on constate que 10% des communes ne comptaient aucun sapeur-pompier engagé dans le SDIS. La majorité des communes présente une

proportion comprise entre 0.1 et 1 sapeur-pompier pour 100 habitants. La moyenne des 40 communes s'établit à 0.4 sapeur-pompier pour 100 habitants, ce qui est similaire à la moyenne cantonale.

NOMBRE DE SAPEURS-POMPIERS PAR TRANCHE DE 100 HABITANTS



Les tableaux suivants représentent l'effectif des jeunes sapeurs-pompiers au 01.01.2024 avec indication des mouvements pris en compte jusqu'au 01.01.2025.



- 🔥 flamme 2
- 🧯 flamme 1
- 👤 jeune sapeur-pompier

L'effectif des JSP a connu une légère diminution durant sa première année. Comme souvent lors de changements institutionnels significatifs, une phase d'adaptation entraîne quelques départs. Néanmoins, le Groupe-

ment des JSP régionaux du Nord vaudois demeure le plus grand du Canton de Vaud.

1.2 PROMOTIONS ET NOMINATIONS

En 2024, 55 personnes (dont 29 JSP) ont été promues et 11 nommées comme suit :

Liste des promotions

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Promu au grade de
Lt	Filipe	Paulo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains Y2 Belmont-sur-Yverdon	Premier-lieutenant
Sgt chef	Brand	Jérémy	DPS	C1 Grandson	Lieutenant instructeur
App	Rochat	Adeline	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Officier spécialiste
App	Buchs	Steves	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	Fourrier
Sgt	Monney	Michaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Sergent instructeur
Cpl	Lassueur	Damien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Sergent
Cpl	Lunardi	Pierre-Alain	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Sergent
Cpl	Martins	Carlos	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	Sergent
Cpl	Vulliamoz	Thierry	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Sergent
Sap	Alderisio	Luca	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon G1 Yverdon-les-Bains	Caporal
Sap	Binggeli	Steven	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Caporal
App	Briquet	Edouard	DPS	C1 Grandson	Caporal
App	Dieperink	Clément	DPS	B1 Yvonand	Caporal
App	Dyens	Benjamin	DPS	C1 Grandson	Caporal
App	Imboden	Johan	DPS	C1 Grandson G1 Yverdon-les-Bains	Caporal
App	Kasdi	Chérif	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Caporal
App	Steiner	Philippe	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Caporal
Sap	Augugliaro	Sabrina	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	Appointé
Sap	Bourquin	Grégory	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Appointé
Sap	Crevoisier	Jolan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Appointé
Sap	Czáka	Matthieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Appointé
Sap	Gachet	Yohann	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Appointé
Sap	Overney	Léo	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Appointé
Sap	Piguet	Ella	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Appointé
Sap	Savary	Nicolas	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	Appointé
Sap	Walroff	Chloé	DPS	C1 Grandson	Appointé
Flamme 2	Czáka	Juliette	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	Flamme 3
Flamme 2	Filipe	Flora	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	Flamme 3
Flamme 2	Gentilini	Emilian	JSP	B1 Yvonand	Flamme 3
Flamme 2	Glauser	Martin	JSP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Flamme 3
Flamme 2	Vuagniaux	Max	JSP	B1 Yvonand	Flamme 3
Flamme 1	Maccagni	Lena	JSP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Flamme 2
Flamme 1	Prontera	Sloan	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	Flamme 2
Flamme 1	Sauser	Alexandre	JSP	B1 Yvonand	Flamme 2
Flamme 1	Stauffer	Dylan	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	Flamme 2
Flamme 1	Steiner	Lucile	JSP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Flamme 2
Flamme 1	Tellenbach	Julien	JSP	B1 Yvonand	Flamme 2
JSP	Adjao	Saobane	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	Flamme 1
JSP	Barreiro	Marley	JSP	B1 Yvonand	Flamme 1
JSP	Buchs	Louis	JSP	B1 Yvonand	Flamme 1
JSP	Buchs	Matheo	JSP	B1 Yvonand	Flamme 1
JSP	Costa	Samuel	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	Flamme 1
JSP	Da Silva Oliveira	Rudy	JSP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Flamme 1
JSP	Di Prinzio	Gabriel	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	Flamme 1

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Promu au grade de
JSP	Fonseca	Fabio	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	Flamme 1
JSP	Furioux	Samuel	JSP	B1 Yvonand	Flamme 1
JSP	Gurtner	Cyril	JSP	B1 Yvonand	Flamme 1
JSP	Jaccard	Maxime	JSP	B1 Yvonand	Flamme 1
JSP	Kennedy	Ocylean	JSP	B1 Yvonand	Flamme 1
JSP	Métraux	Evan	JSP	B1 Yvonand	Flamme 1
JSP	Nobs	Jamy	JSP	B1 Yvonand	Flamme 1
JSP	Ponniah	Célestin	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	Flamme 1
JSP	Roumignières	Loris	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	Flamme 1
JSP	Sciboz	Axel	JSP	B1 Yvonand	Flamme 1
JSP	Stauffer	Savannah	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	Flamme 1

Liste des nominations

Grade	Nom	Prénom	DBC/Dét.	Site/section	Fonction
Lt	Hess	Daniel	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Chef DAP - Membre EM avec le grade de Capitaine
App	Buchs	Steves	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	Fourrier
App	Angelloz	Bruno	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Fourrier
App	Rota	Jérôme	DPS	B2 Concise	Responsable matériel
Sgt	Evard	Benjamin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains B2 Concise	Chef d'intervention DPS avec le grade de Sergent-chef
Sgt	Gelinard	Raphaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains B1 Yvonand	Chef d'intervention DPS avec le grade de Sergent-chef
Sgt	Vuillermet	Dany	DPS	B2 Concise	Chef d'intervention DPS avec le grade de Sergent-chef
Civ	Chapuis	Aurélié	JSP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Cheffe de site JSP
Lt	Filipe	Paulo	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	Chef de site JSP
Cpl	Bugnon	Quentin	JSP	B1 Yvonand	Chef de site JSP
Clv	Gentilini	Mario	JSP	B1 Yvonand	Chef de site JSP

1.3 DÉSIGNATIONS

L'État-major a procédé à la désignation des 120 fonctions suivantes :

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Nommé à la fonction de
Sap	Agazzi	Léo	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Bichet	Sabrina	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Bridel	Aurélien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Cabanelas	Nadia	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Codjia	Roland	DPS	B1 Yvonand	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Costa	Diogo	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Demars	Colin	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Garcia	Fabio	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Gaultois	Michael	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Gerbex	Nathan	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Marendaz	Romain	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Massé	Carole	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Muratovic	Edita	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Nicole	Jonas	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Pinto	Bruno	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Nommé à la fonction de
Sap	Rathe	Jim	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Therisod	David	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Zwissig	Noé	DPS	B1 Yvonand	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Alderisio	Luca	DAP/DPS	G1 Yverdon-les-Bains Y3 Montagny près-Yverdon	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Canna	Kevin	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur poids-lourd
Sap	Crevoisier	Jolan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur poids-lourd
Sgtm	Duvoisin	Mathieu	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur poids-lourd
App	Imboden	Johan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains C1 Grandson	Candidat conducteur poids-lourd
Sap	Montois	Karl	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur poids-lourd
Sap	Senderovic	Ahmedin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur poids-lourd
Cpl	Hamrani	Bryan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur TP 9000
Cpl	Lassueur	Damien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur TP 9000
Sgt	Rossi	Claudio	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur TP 9000
Cpl	Tâche	Cyrill	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur TP 9000
Sap	Bindith	Julien	DPS	B2 Concise	Candidat PAPR
Sap	Borno	Alois	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat PAPR
Sap	Goguelet	Anthony	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat PAPR
Sap	Pays	Saousam	DPS	B2 Concise	Candidat PAPR
Sap	Pinto	Diogo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat PAPR
Sap	Primini	Arlina	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat PAPR
Sap	Stauffer	Yohan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat PAPR
Sap	Thiery	Elie	DPS	C1 Grandson	Candidat PAPR
Sap	Augugliaro	Sabrina	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	Candidat échelon I
Sap	Overney	Léo	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Candidat échelon I
Sap	Von Martini	Simon	DAP	Y4 Bonvillars	Candidat échelon I
Of spéc	Vuilleumier	Valériane	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon I
Sap	Wolf	Gabriel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains B1 Yvonand	Candidat échelon I
Cpl	Favre	Cédric	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Candidat échelon II
Sgt	Monney	Michaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon II
Sgtm	Vulliamoz	Raphaël	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Candidat échelon II
Cpl	Bugnon	Quentin	DPS	B1 Yvonand	Opérateur élévateur à timon
Lt instr	Cerqueira	Marco	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
Sap	Goguelet	Anthony	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
App	Jaquet	Raphaël	DPS	C1 Grandson	Opérateur élévateur à timon
Cpl	Liaudet	Antoine	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
Sap	Pinto	Bruno	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
Sap	Senderovic	Ahmedin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
Sap	Stauffer	Yohan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
Sap	Alderisio	Luca	DAP/DPS	G1 Yverdon-les-Bains Y3 Montagny près-Yverdon	Opérateur élévateur à timon
Sap	Dépierraz	Benjamin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Cariste
Sgtm	Duvoisin	Mathieu	DPS	C1 Grandson	Cariste
Sap	Pinto	Diogo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Cariste
Sap	Astier	Salomé	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicule léger
Cpl	Bassin	Michaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicule léger
Sap	Boesiger	Mathys	DAP	Y4 Bonvillars	Conducteur véhicule léger
Sap	Borno	Alois	DAP/DPS	Y2 Belmont-sur-Yverdon G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicule léger
Sap	Carrard	Robin	DPS	B1 Yvonand	Conducteur véhicule léger

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Nommé à la fonction de
Sap	Collet	Méline	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Conducteur véhicule léger
Sap	Estienne	Nicolas	DPS	C1 Grandson	Conducteur véhicule léger
Sap	Genre	Emilie	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicule léger
Sap	Goguelet	Anthony	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicule léger
Sap	Ledda	Anthony	DPS	B1 Yvonand	Conducteur véhicule léger
Sap	Lederrey	Yann	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicule léger
Sap	Payrard	Audrey	DPS	C1 Grandson	Conducteur véhicule léger
Sap	Piguet	Ella	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Conducteur véhicule léger
Sap	Pinto	Diogo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicule léger
Sap	Pinto	Micael	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicule léger
Sap	Primini	Arlina	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicule léger
Sap	Savary	Tifany	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Conducteur véhicule léger
App	Steiner	Philippe	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Moniteur de conduite
Cpl	Wehrle	Sébastien	DAP	C1 Grandson	Moniteur de conduite
Sap	Bourquin	Grégory	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur poids-lourd
Sap	Delay	Jonas	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur poids-lourd
App	Dieperink	Clément	DPS	B1 Yvonand	Conducteur poids-lourd
App	Gomes	André	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur poids-lourd
Sap	Grandet	Florian	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur poids-lourd
Sap	Heer	Philippe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur poids-lourd
Cpl	Marchand	Yoan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur poids-lourd
Cpl	Rossi	Mirco	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur poids-lourd
Lt instr	Cerqueira	Marco	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
Lt	Filipe	Paulo	DAP/DPS	G1 Yverdon-les-Bains Y2 Belmont-sur-Yverdon	Conducteur TP 9000
Sgt	Gelinard	Raphaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains B1 Yvonand	Conducteur TP 9000
Plt instr	Glarion	Matthieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
Sgt chef	Gouveia	Luis Carlos	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
Cap	Grünig	Thierry	DPS	G1 Yverdon-les-Bains B1 Yvonand	Conducteur TP 9000
Lt	Hose	Christopher	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
Sgt	Lemos	Manuel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
Sgt	Lüthi	Christophe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
Cpl	Manzella	Joffrey	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
Cap adj	Masson	Christophe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
Sgt	Monney	Michaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
Plt	Nicole	Frédéric	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
Cap instr	Paupe	Charles-André	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
Plt instr	Prontera	Michaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
Sgt	Riccio	Gerardo	DPS	B1 Yvonand	Conducteur TP 9000
Cpl	Rochat	Damien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
Sgt	Sandoz	Mathieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
Sgt	Severino	Luca	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
Maj instr	Stauffer	Éric	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
Plt	Willommet	Stéphane	DAP/DPS	G1 Yverdon-les-Bains Y2 Belmont-sur-Yverdon	Conducteur TP 9000
Cpl	Gomes	André	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Machiniste échelle automobile
Cpl	Marchand	Yoan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Machiniste échelle automobile
Cpl	Rossi	Mirco	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Machiniste échelle automobile
Sap	Delay	Jonas	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil respiratoire (PAPR)

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Nommé à la fonction de
App	Dieperink	Clément	DPS	B1 Yvonand	Porteur d'appareil respiratoire (PAPR)
App	Dyens	Benjamin	DPS	C1 Grandson	Porteur d'appareil respiratoire (PAPR)
Plt instr	Glardon	Matthieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Remplaçant responsable VPC
Sap	Grandet	Florian	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil respiratoire (PAPR)
Cpl	Liaudet	Antoine	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil respiratoire (PAPR)
Sap	Canna	Steve	DPS	C1 Grandson	Spécialiste antichute
App	Imboden	Johan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains C1 Grandson	Spécialiste audiovisuel
Sap	Lederrey	Yann	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Spécialiste IT
Sap	Senderovic	Ahmedin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Membre garde d'honneur
Sap	Stauffer	Yohan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Membre garde d'honneur
Sap	Crevoisier	Jolan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Répondant sport

1.4 ANCIENNETÉS

Ce sont 42 membres du SDIS qui ont obtenu une reconnaissance pour ancienneté allant de 5 à 40 ans de service, pour un total d'exactly 570 ans.

Liste des anciennetés

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
Sap	Alderisio	Luca	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Bindith	Julien	DPS	B2 Concise	5
Sap	Binggeli	Steven	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	5
Sap	Bourquin	Grégory	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
App	Briquet	Edouard	DPS	C1 Grandson	5
Sap	Dupasquier	Gary	DPS	C1 Grandson	5
Sap	Favre	Mike	DPS	B2 Concise	5
App	Gachet	Yohann	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	5
Sap	Herren	Martina	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	5
App	Jaquet	Raphaël	DPS	C1 Grandson	5
Sap	Jeanneret	Céline	DAP	Y4 Bonvillars	5
Sap	Meusy	Martin	DAP	Y4 Bonvillars	5
Sap	Overney	Léo	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	5
Sap	Piguet	Ella	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	5
Cpl	Wehrlen	Sébastien	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	5
Sap	Wolf	Gabriel	DPS	B1 Yvonand	5
Sgtm	Duvoisin	Mathieu	DPS	C1 Grandson	10
Cpl	Favre	Cédric	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	10
App	Gregoire	Jonathan	DPS	B1 Yvonand	10
Cpl	Rossi	Mirco	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	10
Sgt	Sausser	Philippe	DPS	B1 Yvonand	10
Cpl	Tâche	Cyrill	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	10
App	Beuret	Marcel	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	15
Sgtm	Billaud	Patrick	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	15
Lt instr	Cerqueira	Marco	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	15
App	Décoppet	Philippe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	15
Sgt	Sandoz	Mathieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	15
Sgtm	Vulliamoz	Raphaël	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	15

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
Sap	Bolens	Sylvain	DPS	B2 Concise	20
Sgt	Buchs	Yann	DPS	B1 Yvonand	20
App	Fontes	Ruben	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	20
Sgt	Gelinard	Raphaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	20
Sgt chef	Hirschi	Sacha	DAP	Y4 Bonvillars	20
Sgt	Lüthi	Christophe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	20
Plt	Malherbe	Sylvain	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	20
Cpl	Vulliamoz	Thierry	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	20
App	Weisflog	Thomas	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	20
Lt	Pointet	Stéphane	DPS	B2 Concise	25
Cap	Pelet	François	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	30
App	Steiner	Philippe	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	30
Cap adj	Masson	Christophe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	35
App	Mottaz	Philippe	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	40

1.5 DÉPARTS

L'État-major remercie sincèrement les sapeurs et JSP suivants pour leur engagement.

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
Rec	Morel	Nicolas	DPS	B2 Concise	0
Rec	Glomot	Thaïs	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	1
Rec	Scheidegger	Laetitia	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	1
Sap	Chocken	Grégory	DPS	B1 Yvonand	1
Sap	Gilgen	Jaimé	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	1
Sap	Kamber	Leo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	1
Sap	Salamanca	Carlos	DPS	B1 Yvonand	2
Sap	Tramier	Sébastien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	2
Sap	Paillard	Jonathan	DPS	C1 Grandson	3
Sap	Dupasquier	Gary	DPS	C1 Grandson	5
Sap	Savary	Steven	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	5
App	Bugnon	Guillaume	DPS	C1 Grandson	9
App	Holzer	Bruno	DAP	Y4 Bonvillars	11
Cpl	Phengrasmy	Philippe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	11
Sap	Humbert	Nicolas	DPS	B2 Concise	14
App	Zasso	Luigi	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	17
Civ	Gentilini	Mario	JSP	B1 Yvonand	26
Four	Leuenberger	Joël	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	27
Cap	Pelet	François	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	30
Cap	Mercier	Alain	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	36
<hr/>					
JSP	Favre	Chloé	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	0
JSP	Armada	Danick	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	1
JSP	Jenni	Jonathan	JSP	B1 Yvonand	1
JSP	Jenni	Shane	JSP	B1 Yvonand	1
JSP	Pedreira	Jenny	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	1
JSP	Bataillard	David	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	2
JSP	Dumouchel	Félix	JSP	Y3 Montagny-près-Yverdon	2
JSP	Dénéreaz	Loan	JSP	B1 Yvonand	3

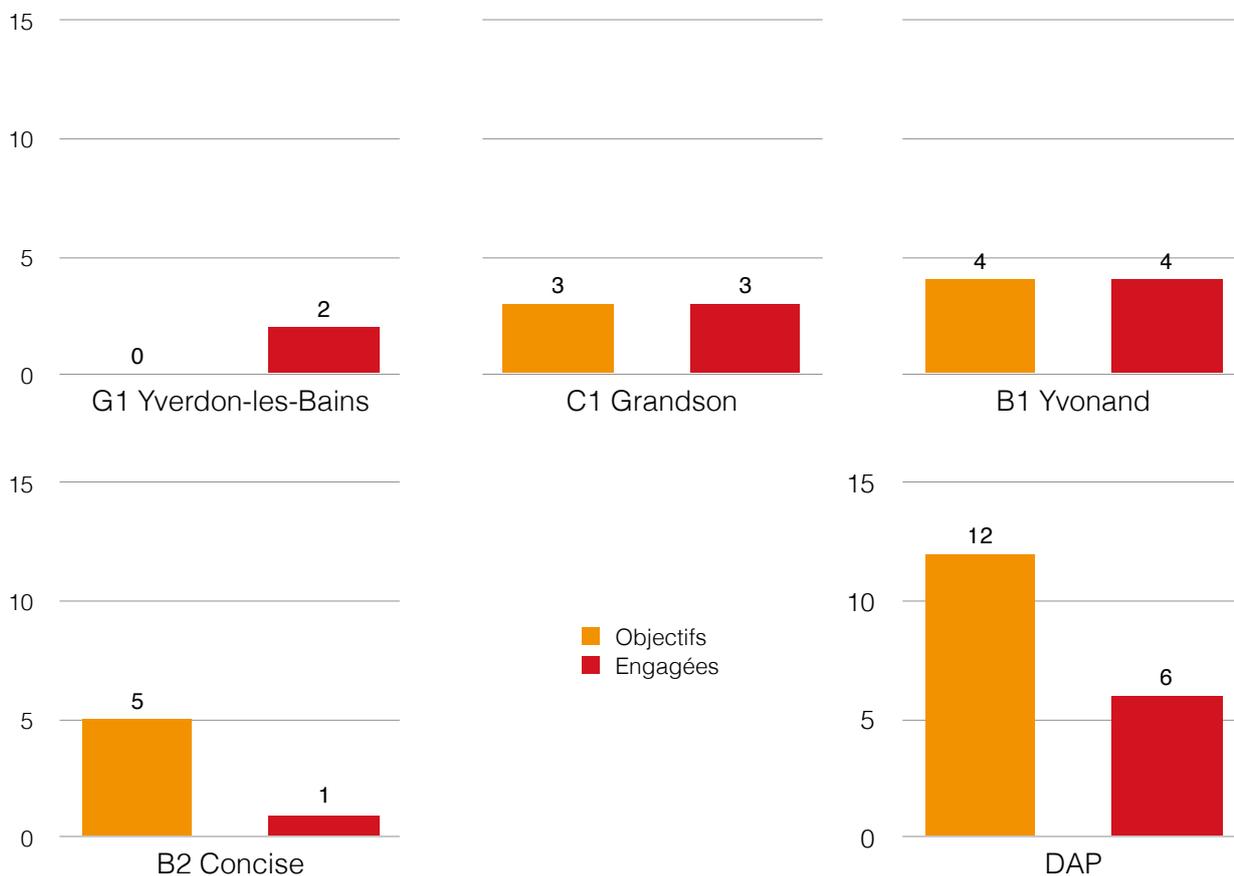
Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
FI 1	Lefebvre	Noam	JSP	Y3 Montagny-près-Yverdon	4
FI 3	Czáka	Juliette	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	4
FI 1	Fasel	Quentin	JSP	B1 Yvonand	6
FI 3	Filipe	Noé	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	11

1.6 RECRUTEMENT

Ce sont 4'373 courriers personnalisés – vecteur le plus efficace pour attirer les futures recrues – qui ont été envoyés aux habitants âgés de 25 à 40 ans de 39 des 40 communes du SDIS. En raison de l'effectif saturé du site DPS G1 Yverdon-les-Bains, aucun publipostage n'a été déployé sur ladite commune. Au 1^{er} janvier, ce sont 67 JSP qui ont été incorporés au SDIS Nord vaudois via la création du Groupement des Jeunes sapeurs-pompiers

régionaux du Nord vaudois. C'est avec un âge moyen de 12.3 ans et une réelle motivation que ces jeunes sapeurs-pompiers ont entamé leur première année d'exercices et se sont familiarisés avec le monde des pompiers et le matériel tel que radio, tuyaux et moto-pompe.

NOMBRE DE RECRUES PAR ORGANE D'INTERVENTION



La soirée d'information du 7 novembre a attiré pas moins de 45 personnes dans les 4 casernes DPS. Vingt-quatre personnes se sont présentées aux tests de sélection du 23 novembre parmi lesquelles 16 personnes ont été retenues avec une moyenne d'âge de 30 ans. Parmi ces personnes, une est sapeur-pompier actif et a ainsi été directement incorporée au sein d'un site DPS. Quatre sont des jeunes sapeurs-pompiers possédant leur flamme 3 et ont ainsi été directement incorporés en FOBA 2. À noter que 5 femmes (soit 31.2%) font par-

tie des personnes retenues. Les femmes représentent environ un tiers de l'effectif aux tests mais montrent un taux de réussite plus élevé que leurs camarades masculins. En 2024, ce sont ainsi 5 femmes sur 6 qui ont été retenues avec 83.3% de réussite. Il convient également de préciser que pour le site d'Yverdon-les-Bains, deux personnes ont été retenues malgré un objectif de recrutement fixé à zéro, celles-ci étant disponibles pour intervenir la journée.



2. RENSEIGNEMENT

2.1 RÉPONDANTS RENSEIGNEMENT

Les répondants renseignement au sein des différents organes d'intervention sont répartis comme suit :

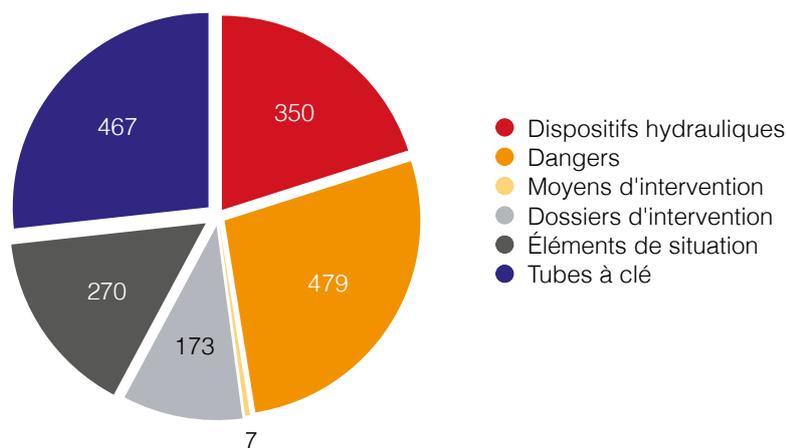
Grade	Nom	Prénom	Site
Cap adj	Masson	Christophe	G1 Yverdon-les-Bains
Cap	Dutoit	Stéfan	G1 Yverdon-les-Bains
Lt	Lüthi	Florian	C1 Grandson
Cap	Grünig	Thierry	B1 Yvonand
Civ	Pillonel	Jean-Luc	B1 Yvonand
Cap	Jaquet	Laurent	B2 Concise
Plt	Agazzi	Pierre-André	Y1 Chavannes-le-Chêne
Lt	Fillipe	Paulo	Y2 Belmont-sur-Yverdon
Cap	Kobi	Serge	Y4 Bonvillars

Ces personnes ont pour mission de rechercher le renseignement utile à l'intervention sur le territoire de leur organe d'intervention, notamment sur les bâtiments détectés, les risques liés à la géographie, à certaines en-

treprises ou en relation avec des exploitations agricoles. Le renseignement est ensuite implémenté principalement dans les dossiers d'intervention et dans le géoportail.

2.2 GÉOPORTAIL

NOMBRE D'OBJETS SAISIS DANS LE GÉOPORTAIL PAR CATÉGORIE



10'180 HEURES D'INTERVENTION EN 2024

14 ANIMAUX SAUVÉS



5x



3x



3x



1x



1x



1x

82 LOCALITÉS DANS LESQUELLES LE SDIS EST INTERVENU

UNE INTERVENTION CHAQUE **14.1** HEURES

UNE POLLUTION CHAQUE **1.7** JOURS

UN INCENDIE CHAQUE **3.2** JOURS

UN CAS TECHNIQUE CHAQUE **4.3** JOURS

UNE ALARME AUTOMATIQUE CHAQUE **4.9** JOURS

UN SAUVETAGE CHAQUE **6** JOURS

UNE INONDATION CHAQUE **6.9** JOURS

UN CAS PIONNIER CHAQUE **4** SEMAINES

UN INCIDENT CHIMIQUE CHAQUE **2** MOIS

UN SERVICE DE GARDE CHAQUE **16.6** JOURS

3. OPÉRATIONNEL

3.1 DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

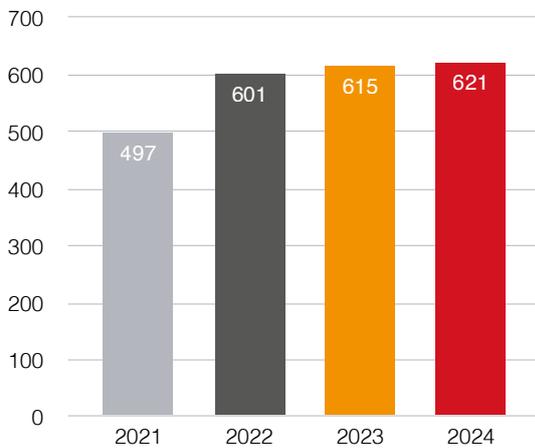
En 2024, le SDIS est intervenu sur 621 évènements⁴ (+1% par rapport à 2023), un nouveau record dans l'histoire moderne du SDIS. Ce nombre est largement supérieur à la moyenne des cinq dernières années (517). Les heures d'intervention sont relativement stables (-1.5%) par rapport à l'année précédente (10'180 heures vs 10'332 heures en 2023). Seuls quatre évènements multiples⁵ (dont une ouverture de PCA préventive sans intervention), pour un total de 597.75 heures, sont survenus en 2024. À noter que l'intervention la plus lourde

est celle de l'incendie d'une ferme à Épendes le 20 août avec plus de 1'050 heures d'intervention.

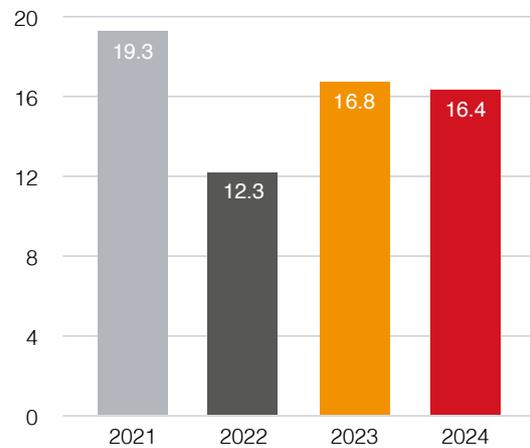
Le nombre moyen d'heures par intervention est resté stable avec 16.4 heures. En outre, chaque intervention engage en moyenne 7.3 sapeurs-pompiers et 2.7 véhicules.

L'augmentation constatée en 2022 est donc à nouveau confirmée avec, pour la troisième année consécutive, plus de 600 interventions.

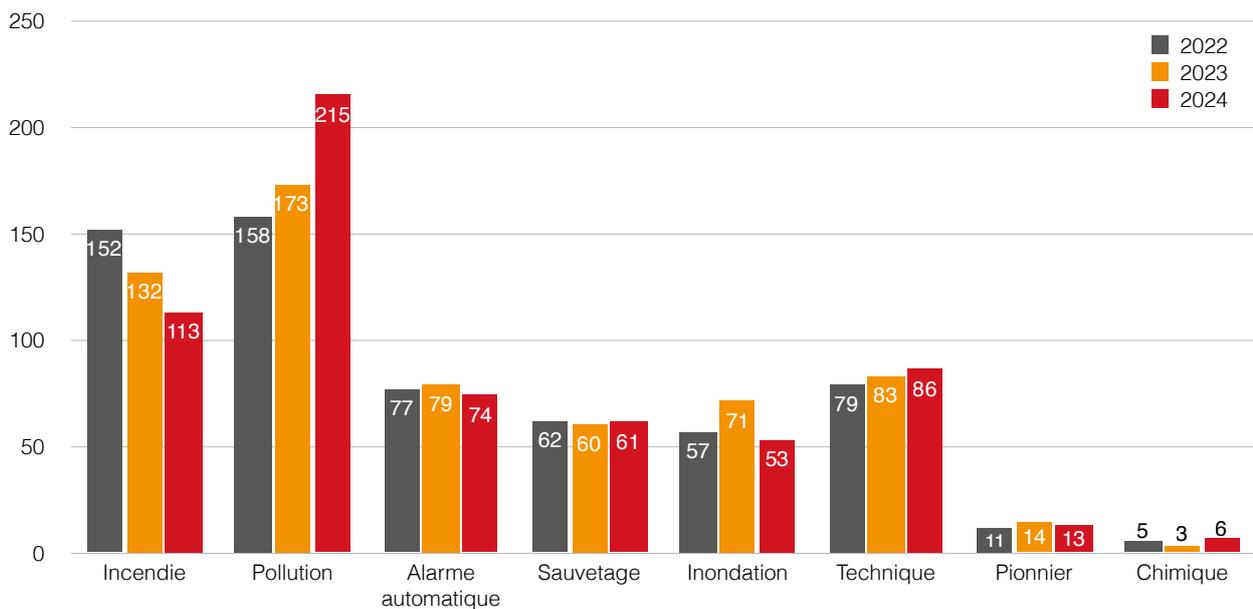
NOMBRE D'INTERVENTIONS



HEURES MOYENNES PAR INTERVENTION



DISTRIBUTION DES INTERVENTIONS PAR TYPE



⁴ Nombre d'évènements qui se sont produits pour lesquels le SDIS est intervenu, indépendamment du nombre d'organes d'intervention du SDIS qui ont été mobilisés.

⁵ Lors d'évènements multiples, ceux-ci comptent comme une seule intervention.

Globalement, les chiffres sont très proches de ceux de 2023. Il convient toutefois de relever une diminution significative des incendies (-14%) et des inondations (-25%). Les pollutions poursuivent leur augmentation (+24%). Concernant les alarmes automatiques, sauvetages, techniques et pionniers, les chiffres sont relativement stables. Les cas chimiques ont doublé, mais au vu de la faible quantité de ce type de mobilisation, il est difficile d'en conclure la moindre tendance. Concernant les alarmes automatiques, la proportion d'alarmes an-

nulées – coûteuses pour le SDIS et démotivantes pour son personnel – reste très importante avec 26% des cas. La proposition de solution de l'ECA, qui a mis en place un groupe de travail à ce sujet, est attendue avec impatience.

Le SDIS est intervenu sur 82 localités. Il convient de noter que la distribution par localité suit aussi les grandes lignes de la répartition démographique :

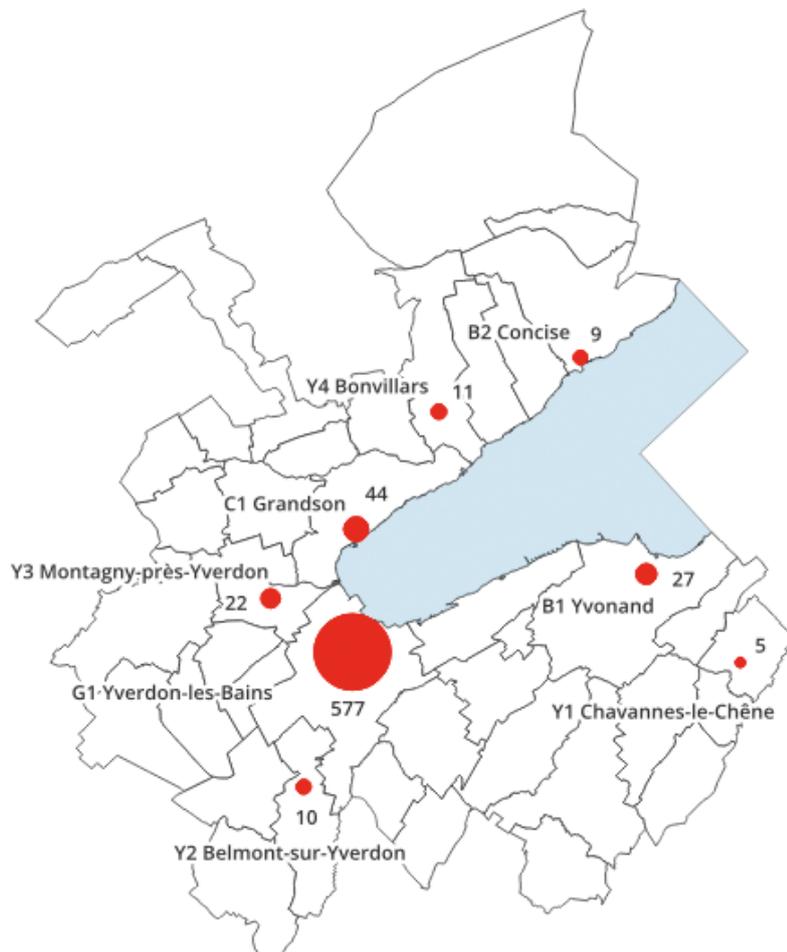
Localité	Interventions
ARNEX-SUR-ORBE	1
AVENCHES	1
BALLAIGUES	2
BAULMES	2
BAVOIS	5
BELMONT-SUR-YVERDON	3
BERCHER	1
BONVILLARS	2
BUSSIGNY	1
CHÂBLES	3
CHAMBLON	7
CHAMPAGNE	3
CHAMPVENT	1
CHAVANNES-LE-CHÊNE	3
CHAVORNAY	10
CHÊNE-PÂQUIER	1
CHESEAUX-NORÉAZ	1
CONCISE	11
CORCELLES-PRÈS-CONCISE	2
CORCELLES-SUR-CHAVORNAY	1
CRISSIER	1
CRONAY	2
CROY	1
CUARNY	1
CUDREFIN	1
DONNELOYE	3
ÉCLÉPENS	1
EPAUTHEYRES	1
ÉPENDES	7
ESSERT-PITTET	5
ESSERT-SOUS-CHAMPVENT	3
ESSERTINES-SUR-YVERDON	1
FEY	2
FIEZ	1
FONTAINES-SUR-GRANDSON	1
GRANDSON	33
GRANGES-PRÈS-MARNAND	1
GRESSY	4
L'AUBERSON	1
LA RUSSILE	1
LAUSANNE	1
LE MONT-SUR-LAUSANNE	1

Localité	Interventions
LES RASSES	2
LIGNEROLLE	3
MATHOD	7
MAUBORGET	1
MOLONDIN	1
MONT-LA-VILLE	1
MONTAGNY-PRÈS-YVERDON	28
ONNENS	4
ORBE	15
ORGES	2
ORZENS	1
OULENS-SOUS-ECHALLENS	1
PAYERNE	4
PEYRES-POSSENS	1
POMY	4
PRAHINS	1
PROVENCE	1
RANCES	2
ROMAINMÔTIER	3
ROVRAY	3
RUEYRES	3
SAINTE-CROIX	8
SALAVAUX	1
SUCHY	2
SUSCÉVAZ	3
THIERRENS	5
TREYCOVAGNES	2
VALEYRES-SOUS-MONTAGNY	2
VALEYRES-SOUS-RANCES	1
VALLORBE	9
VAULION	1
VAUMARCUS	2
VILLARS-BURQUIN	1
VILLARS-SOUS-CHAMPVENT	1
VUARRENS	1
VUFFLENS-LA-VILLE	1
VUISSENS	2
VUITEBOEUF	11
YVERDON-LES-BAINS	326
YVONAND	20
TOTAL	621

Un événement peut nécessiter l'intervention d'un ou plusieurs sites DPS avec une ou plusieurs sections DAP. Ainsi, les différents organes d'intervention du SDIS sont

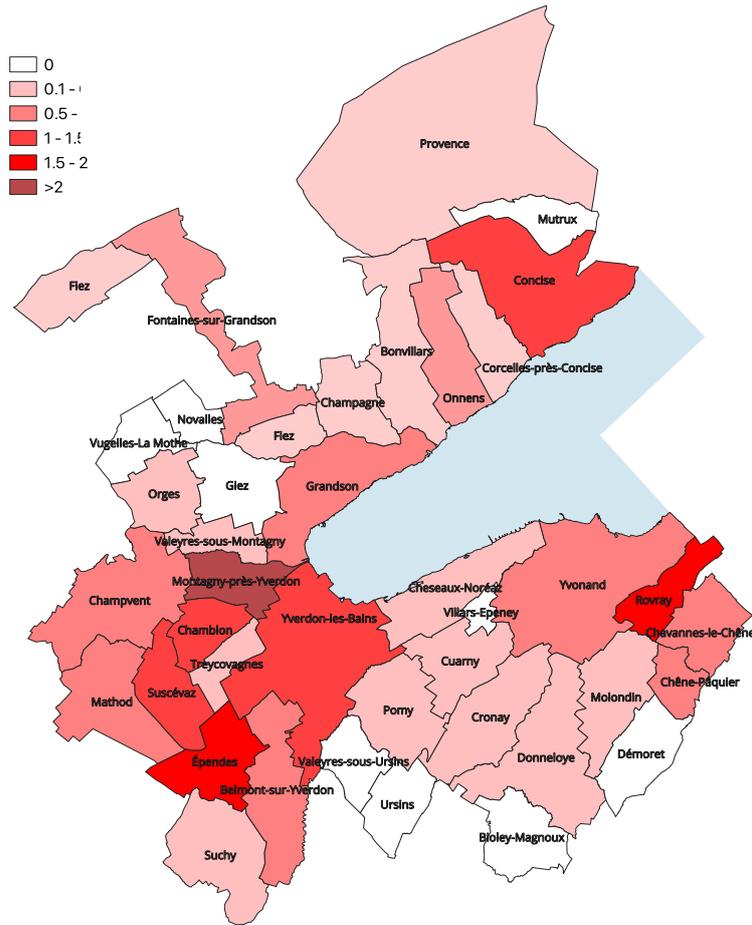
sortis à 705 reprises (-5% par rapport à 2023). La carte ci-après montre la distribution des alarmes en fonction des organes d'intervention :

DISTRIBUTION DES INTERVENTIONS PAR ORGANE D'INTERVENTION



Notre passion à votre service!

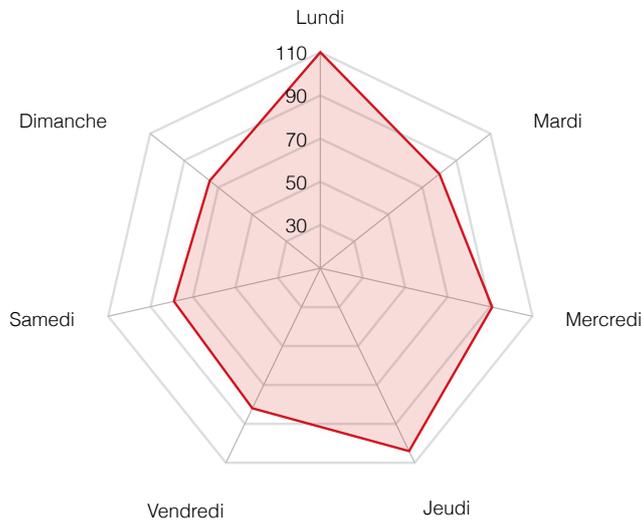
NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR TRANCHE DE 100 HABITANTS



La carte ci-dessus présente la proportion d'interventions par tranche de 100 habitants. Montagny-près-Yverdon a pu compter, en 2024, exactement 3.6 interventions pour 100 habitants. Zone commerciale, Montagny-près-Yverdon concentre plus d'infrastructures ce qui engendre plus de risques mais aussi beaucoup de passage, ceci expliquant la fréquence d'interventions plus élevée que certaines communes avec plus de résidents.

La répartition des interventions selon les jours de la semaine démontre une bonne équité en fin de semaine avec des jours plus calmes. Cette année, similairement à l'année passée, le lundi reste le jour le plus important en termes de quantité d'intervention.

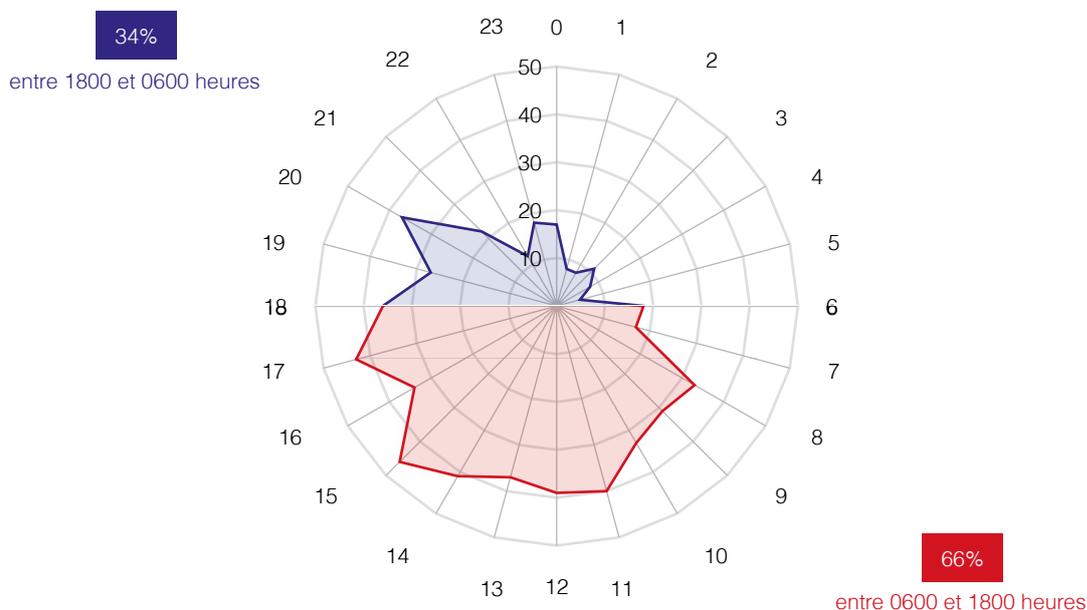
RÉPARTITION DES INTERVENTIONS PAR JOUR DE LA SEMAINE



Il convient toutefois de noter que les interventions se déroulent majoritairement durant la journée, période où l'activité humaine est généralement plus intense. En 2024, ce sont 66.3% des interventions qui ont eu lieu entre 0600 heures et 1800 heures. Les tranches

horaires de 1500 et de 1700 heures sont celles durant lesquelles le SDIS a été le plus sollicité avec 46 et 43 évènements respectivement. Au contraire, 0500 heures du matin connaît le moins de mobilisation avec 5 évènements dans cette tranche horaire sur l'année 2024.

RÉPARTITION JOUR/NUIT DES INTERVENTIONS



Pollution sur l'autoroute le 27 février

C'est à 0950 heures que les pompiers du SDIS Nord vaudois sont alarmés, car un camion en provenance d'Yverdon-les-Bains s'est renversé sur l'autoroute peu après Épendes. Les agents de la Gendarmerie et les ambulanciers du CSU-nvb sont sur site lorsque les sapeurs-pompiers arrivent. Le chef d'intervention, lors de sa reconnaissance, constate que le camion attelant une remorque est entièrement couché dans l'accotement et qu'il y a une fuite d'huile et de diesel dans le terrain. Le conducteur, quant à lui, est hors de danger. L'intervention se limite donc à extraire le véhicule et traiter la pollution du terrain. La Gendarmerie effectue ses actes d'enquête et soutient le Service Intercantonal d'Entretien du Réseau Autoroutier (SIERA) dans la sécurisation des lieux.

Le chef d'intervention ordonne la mise en place d'une protection feu avec une lance. En parallèle, il effectue sa reconnaissance, notamment à la recherche du réservoir de diesel, car celui-ci ne se trouve plus à son emplacement originel sur le camion. Le réservoir est retrouvé sous l'essieu avant, écrasé et éventré. Des centaines de litres de diesel se sont écoulés dans le terrain. Un bac de rétention est également placé sous la boîte à vitesse pendant qu'un binôme procède à son colmatage. Un barrage est posé dans le canal de récupération des eaux de l'autoroute.

L'entreprise Friderici est mandatée pour le relevage du poids lourd avec une grue d'une capacité de 150 tonnes. L'opération est délicate et nécessite d'abord le découpage du timon de la remorque avec une meule, effectué sous une protection feu avec une lance et deux porteurs d'appareil de protection respiratoire. La remorque est ensuite relevée puis posée sur une remorque surbaissée. Le camion subit ensuite le même sort.

En parallèle et après validation par l'ingénieur de piquet de la Direction générale de l'environnement (DGE), l'entreprise Cand-Landi est également mandatée afin de retirer la terre souillée par les hydrocarbures et curer le caniveau.

À 1600 heures, le travail de dérapage de la terre souillée peut débuter. La quantité de diesel écoulée étant tellement importante, certains endroits nécessitent de creuser jusqu'à 80 cm de profondeur. Ce ne sont pas moins d'une vingtaine de mètres cubes qui sont ainsi évacués et renfloués. En parallèle, de la terre propre est remise en place afin de maintenir la géométrie du terrain.

L'intervention aura nécessité 13 sapeurs-pompiers du SDIS Nord vaudois et se terminera à 2110 heures après le nettoyage et le rétablissement complet du matériel.



Inondations multiples le 26 juin

Le mercredi 26 juin était annoncé comme favorable aux averses et aux orages. Cependant, l'intensité des orages qui se sont déversés sur le nord du Canton n'avait pas été précisée. À 1342 heures, le SDIS Nord vaudois active le Poste de commandement avancé (PCA) à la caserne d'Yverdon-les-Bains après deux mobilisations pour inondation afin d'anticiper une arrivée massive d'interventions. De 1410 à 2355 heures, ce seront ainsi 37 inondations qui seront traitées par 75 sapeurs-pompiers du SDIS Nord vaudois.

La commune de Method fut la plus touchée avec 29 cas recensés dans la journée, suivie de Champvent avec 4, Fiez avec 2 et finalement Suscévaz et Fontaines-sur-Grandson avec une inondation chacune.

Si certaines inondations ont pu être rapidement maîtrisées par les propriétaires, d'autres, principalement dans des grands volumes en sous-sols, avec des hauteurs d'eau atteignant jusqu'à 1.5 m, ont nécessité une mobilisation des sapeurs-pompiers pendant plusieurs heures. Un total accumulé de 374 heures aura été fourni par les sapeurs du SDIS Nord vaudois.



Sauvetage de chat à Essert-sous-Champvent le 12 août

Cela faisait 3 jours qu'une Chanvannaïse n'avait plus vu son chat. Ce lundi soir, alors qu'elle l'appelait aux abords de sa propriété, elle entendit un faible miaulement quelques maisons plus loin. C'est en suivant ce bruit que la propriétaire du chat a pu retrouver le félin, coincé entre l'arrière du cabanon et un muret. L'espace qui n'avait que 6 à 7 cm de large ne lui permettait pas de se libérer tout seul. C'est donc à 2151 heures que le SDIS Nord vaudois reçoit l'alarme. Le détachement d'appui de Montagny-près-Yverdon se rend sur site et après reconnaissance du chef d'intervention, il constate que le

chat peut bouger sa tête mais que son corps est coincé. Une première tentative de soulever le chat par la peau du cou, après l'avoir rassuré, est infructueuse. Il est ensuite décidé de placer une lambourde sous le chat pour le soulever tout en le tenant par la nuque. L'animal se laisse faire et les deux manœuvres combinées permettent de dégager le félin de sa mauvaise posture. Après examen, le chat semble avoir une luxation de l'épaule. Il est remis à sa propriétaire qui se chargera de l'emmener chez son vétérinaire.



Feu de ferme à Épendes le 20 août

Le mardi 20 août 2024 à 2147 heures, les sapeurs-pompiers sont mobilisés pour un feu de ferme à Épendes. Lorsque les premiers véhicules d'intervention se trouvent à la sortie de la Ville d'Yverdon-les-Bains, une énorme

colonne de fumée et de flammes est visible au loin, confirmant un important sinistre. À l'entrée d'Épendes, de nombreux badauds sont présents aux abords de la route cantonale. Police Nord vaudois est déjà afférée à

la circulation. En outre, la présence de nombreux bovins sur la route cantonale obligera les véhicules d'intervention à rouler au pas à l'entrée d'Épendes après avoir coupé les avertisseurs à deux tons alternatifs. Une fois sur site, le chef d'intervention constate un hangar d'environ 60 m de long sur 20 m de large en embrasement généralisé. Celui-ci est situé entre deux étables de tailles semblables.

Dans l'étable, deux bovins couchés et sanglés au sol sont en cours d'évacuation à l'aide d'une machine agricole télescopique. De nombreuses personnes civiles sont présentes sur les lieux et certaines s'affairent à l'évacuation du bétail.

À l'arrivée de la tonne-pompe 2'000 litres, le dispositif hydraulique est mis en place avec deux lances et un canon pour tenir les bâtiments voisins contre le rayonnement thermique. Le chef d'intervention demande au Centre de traitement des alarmes (CTA) de mobiliser le Train d'extinction et de sauvetage (TES) des CFF au vu de la proximité des voies et du besoin accru en eau d'extinction. Une lance est placée à l'intérieur d'une des étables adjacentes avec un binôme équipé d'appareils de protection respiratoire et d'une caméra thermique pour tenir ce bâtiment contre la forte charge thermique. Cette étable est aussi remplie de fourrage sur sa partie haute. En parallèle, l'échelle automobile est positionnée pour tenir le développement du feu entre le hangar et l'autre étable.

Une ambulance de CSU-nvb est présente sur site, puis elle sera remplacée par le soutien sanitaire opérationnel.

La tonne-pompe 6'000 litres est engagée pour contrôler les bâtiments à proximité de l'événement, au niveau du

chemin des Serres, de l'autre côté des voies CFF où des braises se sont envolées suite au léger vent sur place.

Plus de 200 bovins sont dispersés dans les champs aux abords de la ferme, des voies CFF et de la route cantonale. Dès le début de l'intervention de nombreux agriculteurs ont apporté leur aide pour récupérer le bétail qui s'est enfui. Celui-ci sera chargé dans des bétailières et pris en charge par leurs soins.

À son arrivée sur les lieux, le bras élévateur aérien du SDIS Lausannes-Épalinges est utilisé pour tenir le développement à une des étables, ainsi que pour procéder à l'extinction du hangar.

Rapidement, le chef d'intervention est informé que 100 t d'engrais composé de nitrate d'ammonium sont présentes dans le hangar. Ainsi, un effort principal est mis sur cet engrais afin de le maintenir à une température basse.

En parallèle, un barrage flottant est posé sur le canal Oriental à Yverdon-les-Bains afin de contenir tout risque de pollution par hydrocarbures entraînés par les eaux d'extinction.

Le Service des Énergies de la Ville d'Yverdon-les-Bains a dépêché un collaborateur sur place pour augmenter au maximum le débit des bornes-hydrantes. L'engagement du TES, qui effectue des rotations entre le lieu du sinistre et la gare de Chavornay pour remplir sa citerne, contribue aussi fortement au succès de l'opération. Le feu est tenu après quelques heures. Les deux étables ont pu être entièrement sauvées.

Afin de maîtriser totalement le sinistre, il est nécessaire d'extraire les milliers de mètres cubes de fourrage encore présents et bouronnant dans le hangar. Ceci doit



aussi faire l'objet d'une coordination fine avec la Brigade de police technique et scientifique et les experts de l'École des sciences criminelles qui sont en charge de l'enquête technique. Ainsi, une stratégie d'évacuation du fourrage est mise en place. Elle consiste à retirer et trier manuellement tous les éléments étrangers au fourrage puis, à broyer le fourrage en extrayant les parties métalliques résiduelles. Ensuite, le fourrage est chargé dans des épanduses pour l'étaler sur différents champs de la région. Cette opération durera jusqu'au samedi 24 août dans un ballet finement organisé.

L'intervention aura demandé l'engagement, outre du SDIS NV avec plus de 1'000 heures, des SDIS Lausanne-Épalinges, Plaine de l'Orbe, Sainte-Croix/Pied-de-la-Côte, Vallorbe-Région, du TES des CFF, de la Gendarmerie, de Police Nord vaudois, du CSU-nvb, du soutien sanitaire opérationnel, de l'ingénieur de la Direction générale de l'environnement (DGE), de l'inspecteur de l'ECA, de la Police de la faune, du vétérinaire cantonal, ainsi que des agriculteurs venus de tout le canton aider au sauvetage et au transport de plus de 200 bovins.



Accident de véhicule léger au Bas-des-Monts le 26 octobre

À 0845 heures, une alarme mobilise 12 sapeurs pour un accident de véhicule léger au Bas-des-Monts avec une personne coincée à l'intérieur. Le Centre de traitement des alarmes (CTA) notifie le chef d'intervention que le véhicule aurait eu un départ de feu, mais sans certitude.

À 0853 heures, à son arrivée sur site, le chef d'intervention fait sa reconnaissance et découvre un véhicule de tourisme entré en collision frontale avec un convoi agricole. Le tableau de bord de l'automobile est enfoncé et coince les jambes de sa conductrice. Le conducteur du convoi agricole n'est pas blessé.

La route cantonale est fermée par la Gendarmerie. Une personne civile est à l'arrière de l'automobile et maintient la tête de la victime, tandis que les ambulanciers la prennent en charge. Le chef d'intervention constate également les stigmates d'un départ de feu dans le compartiment moteur. Ce dernier a été maîtrisé par un témoin en utilisant l'extincteur d'un bus passant.

À l'arrivée sur site des deux véhicules pionniers et de la tonne-pompe, un dispositif hydraulique est mis en place pour parer à tout nouveau départ de feu. En parallèle, le véhicule est immobilisé et stabilisé et la victime est

protégée en vue des opérations de désincarcération.

Afin de créer un accès à la victime pour les ambulanciers et de créer une sortie par laquelle l'évacuer, les deux portières avant sont enlevées à l'aide des écarteurs et des cisailles. Le pare-brise est également découpé à la scie égoïne et déposé pour un meilleur accès à la victime.

La priorité est ensuite mise sur le relevage du tableau de bord, afin de dégager les jambes de la victime. Ceci est effectué par l'utilisation combinée d'un écarteur équipé de chaînes et une découpe du bas des montants A du véhicule. Une fois les jambes libérées, la victime peut être extraite et remise aux ambulanciers.

À 1115 heures, les lieux sont remis à la Gendarmerie qui se chargera de faire évacuer le véhicule une fois ses mesures d'enquête terminées. L'intervention a nécessité l'engagement de 12 sapeurs-pompiers et 4 véhicules du SDIS régional du Nord vaudois, d'une patrouille de Police Nord vaudois, ainsi que de la Gendarmerie et de deux ambulanciers du CSU-nvb accompagnés d'un médecin SMUR.





Feu de cave à Concise le 2 novembre

En fin de matinée, le samedi 2 novembre 2024 à 1131 heures, le SDIS régional du Nord vaudois est alarmé pour un feu de cave à la Place de l'Église 4 à Concise. Du fait que le personnel des sites DPS de Concise, Grandson et Yverdon-les-Bains terminaient leur formation du samedi matin, le personnel de service est rapidement dans les véhicules d'intervention pour se rendre sur le lieu du sinistre. À l'arrivée sur site des premiers moyens, le chef d'intervention constate une fumée noire s'échappant du sous-sol d'un bâtiment d'habitation.

Une personne a été sauvée avant l'arrivée des moyens avec la mise en place par des citoyens de Concise d'une échelle au niveau du premier étage du bâtiment sinistré. Le site est sécurisé et un dispositif hydraulique est immédiatement mis en place.

Plusieurs équipes de protection respiratoire sont rapidement engagées au sous-sol et dans les étages afin d'effectuer des recherches et tenir les étages supérieurs. Le travail des porteurs est difficile à cause des fumées intenses, chaudes et chargées.

Du renfort est demandé rapidement avec l'engagement de la tonne-pompe 9'000 litres, et du véhicule poste de commandement.

Le travail se poursuit avec la mise en place d'un ventilateur en surpression au niveau de la cage d'escalier et l'engagement de l'échelle automobile pour l'ouverture d'une tabatière en toiture permettant d'évacuer les fumées chaudes en sous-toiture afin d'éviter un embrasement généralisé du bâtiment. Deux lances sont déployées à l'extérieur. Le feu s'étant développé au plancher en bois du rez-de-chaussée, du tronçonnage s'avère nécessaire

pour stopper son développement.

Un chat est découvert au sous-sol et sauvé du brasier. Il est immédiatement pris en charge par les ambulanciers pour lui administrer de l'oxygène avant qu'il ne soit amené chez un vétérinaire.

L'intervention étant de longue durée, il est décidé de mobiliser un renfort de porteurs d'appareil de protection respiratoire et le soutien sanitaire opérationnel. Les porteurs viendront du SDIS Ste-Croix/Pied-de-la-Côte.

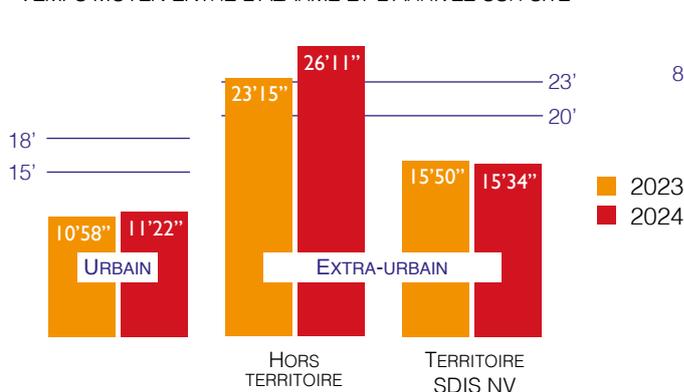
Une fois le feu maîtrisé, le bâtiment annexé est aussi contrôlé avec une caméra thermique et un détecteur multigaz. Une entreprise de maçonnerie est mandatée afin d'étayer le plancher du rez-de-chaussée par des porteurs d'appareils de protection respiratoire. Plusieurs rapports ont eu lieu au poste de commandement pendant la durée de l'intervention et la cure du village a été mise à disposition pour la logistique des intervenants et le suivi des porteurs par le soutien sanitaire opérationnel.

Finalement, une surveillance est mise en place durant toute la nuit. Pour cette intervention, un total de 58 sapeurs-pompier, 14 véhicules et 2 remorques des 2 SDIS ont été engagés. Une patrouille de la Gendarmerie était présente pendant toute la durée de l'intervention, le soutien sanitaire opérationnel pour le contrôle des porteurs d'appareil de protection respiratoire, le garde-pêche pour le contrôle des eaux d'extinction, la Romande énergie pour la coupure d'électricité, les autorités politiques de Concise, l'inspecteur de l'ECA, le service des sinistres de l'ECA et l'employé communal pour la gestion de l'eau d'extinction.

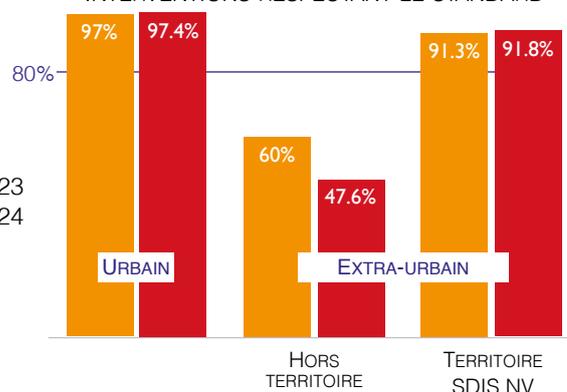
En ce qui concerne le respect du standard de sécurité, l'analyse statistique des temps entre le moment de

l'alarme et l'arrivée sur site du premier véhicule permet de dégager les résultats suivants :

TEMPS MOYEN ENTRE L'ALARME ET L'ARRIVÉE SUR SITE



INTERVENTIONS RESPECTANT LE STANDARD



Dans son ensemble, le temps de déplacement fixé dans le standard de sécurité est largement atteint. Il s'est toutefois légèrement péjoré en 2024 avec 24" de plus en milieu urbain et légèrement amélioré en milieu extra-urbain avec un gain de 16". En ce qui concerne le pourcentage d'interventions respectant ce standard, celui-ci est relativement stable sur le territoire du SDIS, largement au-dessus des 80% fixés dans le standard cantonal. Bien que les interventions hors territoire du SDIS ne sont pas soumises à un standard, elles montrent un temps moyen qui s'est allongé en 2024.

Cent pourcents des interventions pour secours routiers répondent au standard de sécurité avec un temps moyen de 7'30" en milieu urbain et un temps moyen de 18'00" en milieu extra-urbain. Il sied de préciser que 34 alarmes ont été annulées avant ou pendant le déplacement et 12 n'ont pas nécessité de déplacement.

Ces indicateurs de la qualité des prestations fournies par le SDIS font l'objet d'une attention particulière constante.

3.2 SERVICES DE PRÉVENTION

En 2024, ce sont 22 services de prévention et de garde (+4.76% par rapport à 2023) qui ont été fournis par le SDIS au bénéfice de ses communes membres ou, sur demande desdites communes, de diverses sociétés privées. Graduellement, les chiffres se rapprochent des services de prévention effectués avant la pandémie. Ces

engagements représentent un total de 374.75 heures (en comparaison à 303.25 heures en 2023, soit + 32.58%).

Le tableau ci-dessous fournit une vue d'ensemble des services de prévention effectués sur l'entièreté du territoire :

Organe d'intervention	Date	Évènement	Nombre d'heures	Lieu
C1 Grandson	24.02.2024	Les Zôtres Brandons	15	Grandson
G1 Yverdon-les-Bains	02.03.2024	Brandons d'Yverdon-les-Bains	20	Yverdon-les-Bains
B1 Yvonand	23.03.2024	Cortège Fête du Printemps	10.5	Yvonand
B1 Yvonand	11.05.2024	Nettoyage du port	12	Yvonand
G1 Yverdon-les-Bains	24.05.2024	Nestlé - Souper d'entreprise	16	Yverdon-les-Bains
Y4 Bonvillars	16.06.2024	Abbaye de la Métralie de Fiez	6	Fiez
G1 Yverdon-les-Bains	22.06.2024	Cortège Fête du Printemps	10.50	Yvonand
G1 Yverdon-les-Bains	22-23.06.2024	Slalom de Chamblon	92	Chamblon
Y4 Bonvillars	11.07.2024	Cérémonie funéraire M. Daniel Taillefert	9	Fiez
B1 Yvonand	31.07.2024	Cortège aux flambeaux	7.5	Yvonand
B2 Concise	31.07.2024	Fête nationale	13	Concise
Y3 Montagny-près-Yverdon	01.08.2024	Fête nationale	8.5	Giez
Y4 Bonvillars	01.08.2024	Fête nationale	8	Champagne
Y1 Chavannes-le-Chêne	01.08.2024	Fête nationale	12	Chavannes-le-Chêne
Y2 Belmont-sur-Yverdon	01.08.2024	Fête nationale	15	Épendes
B2 Concise	01.08.2024	Fête nationale	8	Provence
G1 Yverdon-les-Bains	01.08.2024	Fête nationale	42.5	Yverdon-les-Bains

Organe d'intervention	Date	Évènement	Nombre d'heures	Lieu
C1 Grandson	01.08.2024	Fête nationale	30	Grandson
Y1 Chavannes-le-Chêne	01.08.2024	Fête nationale	14	Donneloye
Y1 Chavannes-le-Chêne	01.08.2024	Fête nationale	8	Bioley-Magnoux
G1 Yverdon-les-Bains	09.11.2024	Inauguration centrale d'ambulances	19.25	Yverdon-les-Bains
G1 Yverdon-les-Bains	19.12.2024	Veillée de Noël	4.5	Yverdon-les-Bains
G1 Yverdon-les-Bains	24.12.2024	Veillée de Noël	4	Yverdon-les-Bains

3.3 POLICE DU FEU

La prestation police du feu est entièrement dévolue à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Ce travail exige de faire respecter les normes de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)⁶, principalement lors de mises à l'enquête. En résumé, ces normes :

- visent à protéger les personnes, les animaux et les biens contre les dangers et les effets des incendies et des explosions ;
- fixent les obligations juridiques nécessaires afin d'atteindre cet objectif ;
- s'appliquent aux bâtiments, ouvrages et installations à construire, ainsi que, par analogie, aux constructions immobilières.

En outre, les bâtiments, ouvrages et installations existants doivent être rendus conformes aux prescriptions de protection incendie en cas de transformation, d'agrandissement ou de changement d'affectation important de la construction ou de l'exploitation ainsi que lorsque le danger est particulièrement significatif pour les personnes. Les diverses manifestations font aussi l'objet d'inspections afin de faire respecter la prévention incendie et les voies d'évacuation des cantines, salles de concerts, de spectacles ou des cirques de passage au parc des Rives en sus de garantir les accès des secours.

La police du feu reçoit tous les dossiers de mise à l'enquête, les étudie et apporte ses remarques par rapport aux normes de protection incendie AEA. Elle transmet ensuite ses conclusions à la police des constructions pour délivrer le permis de construire.

Plusieurs réunions et visites de chantier ont été effectuées avec les maîtres d'ouvrage, les bureaux d'architecte et les divers entrepreneurs engagés sur les biens immobiliers en construction en ville et dans la zone d'Y-Parc afin d'anticiper les problèmes liés aux aspects de normes de protection incendie, avant que la police des constructions ne délivre les permis d'habiter. Les visites sur des chantiers d'une certaine importance ont pour but non seulement de garantir les accès des sapeurs-pompiers, mais aussi la sécurité des personnes qui y travaillent.

La police du feu a effectué 92 contrôles de mise en application des mesures de protection incendie qui ont été notifiées sur le plan de protection incendie.

En outre, elle met ses compétences à disposition des chargés de sécurité ou les personnes responsables de la sécurité incendie de leurs entreprises ou établissements publics pour effectuer des exercices d'évacuation. Ainsi,

elle apporte des conseils d'amélioration dans la gestion de la sécurité dans leurs institutions. En 2024, la police du feu a participé à une dizaine d'exercices d'évacuation concernant les écoles, les grandes surfaces ou des institutions.

La police du feu est mise à contribution pour l'élaboration des plans de sécurité incendie lors de grandes manifestations annuelles ou ponctuelles comme, par exemple, les Brandons, le Comptoir du Nord vaudois, Baleinev, FVSP '24, FY Festival, la Coupe des Bains, la fête de la musique, l'Abbaye d'Yverdon, le 1er août à la plage, Festifree, les matchs de football, International Air Show 2024, la Dérivée Festival, le Festival Suisse de l'Horlogerie, le Marché de Noël, les activités sur la place Pestalozzi et dans la cour du Château d'Yverdon-les-Bains ou encore les Jeux du Castrum. Lors de ses reconnaissances, elle s'assure que les voies d'évacuation soient garanties, que des moyens d'extinction portatifs soient disponibles et fonctionnels ou encore que les stands ou les food trucks qui effectuent des grillades au moyen de grills à gaz fassent contrôler leurs installations par une entreprise spécialisée afin d'obtenir la vignette de contrôle de garantie de fonctionnement de l'appareil de cuisson. Des passages de sécurité sont aussi imposés pour garantir l'accès des véhicules de secours dans l'enceinte de la manifestation.

Concernant le changement de propriétaires ou de locataires dans des commerces de la ville, 64 visites ont été effectuées avec un suivi, dont l'établissement d'un rapport pour la police du commerce comprenant les directives pour la remise en état de l'établissement dans le respect des normes de protection incendie.

Il sied de relever que dans la zone d'Y-Parc, la majeure partie des nouvelles constructions demandent qu'un chargé de sécurité en protection incendie soit nommé pour veiller à la sécurité incendie du bâtiment. Pour ces grands bâtiments, les propriétaires doivent en outre élaborer un plan d'urgence.

Il sied de préciser que le contrôle des normes AEA est un domaine qui s'est passablement complexifié avec les années et les décisions y relatives peuvent être très lourdes de conséquences. À cet effet, le nombre de dossiers et, surtout, le temps consacré par dossier ne cesse d'augmenter. En 2024, deux nouveaux inspecteurs ont rejoint la police du feu (pour un effectif actuel de 2.1 EPT) ce qui a permis de rattraper en grande partie le retard accumulé ces dernières années. Elle n'est toutefois pas encore en capacité d'effectuer les actions préventives souhaitées.

⁶ Voir vkt.ch





3.4 AUTRES PRESTATIONS

Concours FVSP

En 2024, le SDIS Nord vaudois étant organisateur des concours FVSP, il n'a pas participé aux épreuves à l'exception de deux équipes de jeunes sapeurs-pompiers qui ont concouru à la discipline de la motopompe avec les résultats suivants :

- Catégorie motopompe JSP type 1: 3^e place
- Catégorie motopompe JSP type 2: 2^e place avec mention très bien



Téléthon

Le samedi 7 décembre 2024, le Téléthon a pu se dérouler à travers le territoire du SDIS Nord vaudois pour la seconde année avec le nouveau livre illustré et le stylo Caran d'Ache qui ont remplacé la vente de la traditionnelle peluche. La population a fait bon accueil à ce nouveau concept, même si l'impact n'est plus le même. Probablement en raison d'une météo maussade, les bénévoles du SDIS engagés ont récolté CHF 32'969, montant largement inférieur à 2023.



Autres prestations

- Accueil et soutien logistique du cours EX03 Hydraulique - tonne-pompe
- Accueil et soutien logistique du cours SP19 ventilation opérationnelle
- Accueil et soutien logistique du cours FR01 Formation routière – théorie permis C1
- Accueil et soutien logistique du cours RH02 Formation managériale FVSP
- Accueil et soutien logistique du cours SA10 Répondant de la formation antichute

Participation sportive

- 11 mai: **Survival Firefighter Challenge** à Gland, 22^e place sur 27
- 6 septembre: **Tir Inter-unités** organisé par PNV. Avec 2 équipes, le SDIS est à la 13^e et 16^e place.

- Accueil et soutien logistique du cours SA11 Recyclage répondant de la formation antichute
- Accueil d'Asclepios⁷ dans le cadre d'un entraînement analogue à une mission spatiale, principalement axé sur le travail d'équipe et le leadership
- Présence sur le stand de l'ECA durant 10 jours lors du Comptoir Nord vaudois (voir chapitre 5)

- 8 septembre: **Triathlon d'Yverdon-les-Bains**, catégorie entreprise, 2^e place avec un temps de 1 h et 6 min
- 16 et 17 novembre: **12 heures de natation** organisé par la Société Suisse de Sauvetage section Nord vaudois. En accumulé, une distance de 29.55 km a été nagée.

⁷ Voir <https://asclepios.ch>

3.5 CONCOURS FVSP '24 À YVERDON-LES-BAINS LES 26 ET 27 AVRIL 2024

Pendant la période du COVID 19, l'État-major du SDIS régional du Nord vaudois s'était annoncé au comité de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers pour organiser sa 117^e assemblée et les concours 2024 à Yverdon-les-Bains. La dernière assemblée qui avait été organisée dans la capitale du Nord vaudois remontait au 26 avril 1997 pour la 90^e.

Suite à cela, un comité d'organisation de six personnes s'est formé avec des personnalités politiques de la cité thermale et des membres du SDIS Nord vaudois avec, à sa tête comme Président, Monsieur Rémy Jaquier ancien Syndic de la ville d'Yverdon-les-Bains. Les quinze mois avant la manifestation, le comité s'est réuni à de nombreuses reprises pour préparer l'assemblée et la journée des concours. Plusieurs équipes des SDIS du Canton de Vaud et, sur invitation, d'autres cantons, voire de pays limitrophes, s'affrontèrent pour la première place dans diverses disciplines du métier de sapeur-pompier.

Au cours de ces deux journées de fête, 310 bénévoles dont 156 membres du SDIS Nord vaudois et 23 jeunes sapeurs-pompiers ont œuvré pour que les délégués de la FVSP vivent cette assemblée dans des conditions optimales.

Tôt dans la matinée du samedi 26 avril, les bénévoles ont préparé les chantiers des emplacements concours pour les diverses disciplines du métier de sapeur-pompier (tonne-pompe, motopompe, désincarcération, combiné, phases I et II ABC, simulateur tactique, protection respiratoire, gymkhana et les motopompes types I et II pour les jeunes sapeurs-pompiers). Les bénévoles ont également mis en place tout le balisage pour diriger le public aux diverses places concours. Durant toute

la manifestation, des stands de nourriture et de boissons étaient à disposition de tous pour se restaurer. Une place de démonstration se trouvait au Parc des Rives, devant les tribunes de l'hippodrome où les partenaires feux bleus présentaient divers engins d'intervention ou techniques de sauvetage avec également une exposition de véhicules historiques de sapeurs-pompiers.

À 1600 heures, un grand défilé a eu lieu à travers la ville avec toutes les équipes participantes, la fanfare l'Avenir, les véhicules historiques et modernes, les pompiers du SIS Genève, de l'armée et de la base aérienne de Payerne, la Gendarmerie et le CSU-nvb. Une fois arrivés au Parc des Rives pour la cérémonie de remise des prix et la passation de la bannière au SDIS organisateur de l'année suivante. C'est en parachute que les drapeaux de la FVSP, du SDIS Nord vaudois et de la mascotte de la fête, le castor Pollux, sont arrivés et ont ouvert la cérémonie.

Pour conclure cette magnifique journée ensoleillée, un apéritif et un banquet ont été servis à plus de 700 sapeurs-pompiers présents durant cette journée à La Marive, le tout suivi d'un bal musical.

Grâce à la volonté, au savoir-faire et à l'enthousiasme de tous les bénévoles pour une telle manifestation, la fête fut belle sous tous ses aspects avec naturellement de la bonne humeur et le fair-play de toutes les équipes engagées à ce concours. Le public était également présent au rendez-vous, avec plusieurs milliers de spectateurs.

Le comité de la FVSP'24 remercie tous les participants et les bénévoles pour cette magnifique fête!

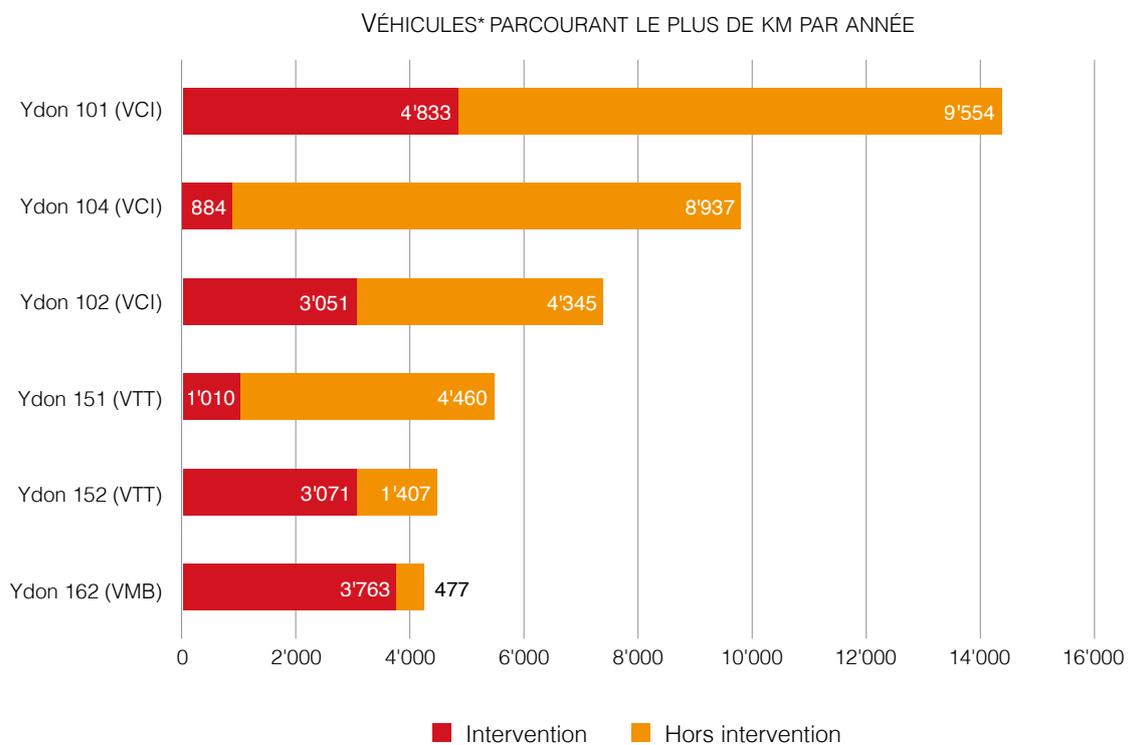


64'514 KM PARCOURUS HORS INTERVENTION

24'892 KM PARCOURUS EN INTERVENTION

15.0 KM MOYENS PARCOURUS PAR INTERVENTION PAR VÉHICULE

7 ACCIDENTS DE CIRCULATION



*VCI: véhicule chef d'intervention, VTT: véhicule tout-terrain, VMB: véhicule modulaire berce

4. LOGISTIQUE

4.1 PERSONNEL

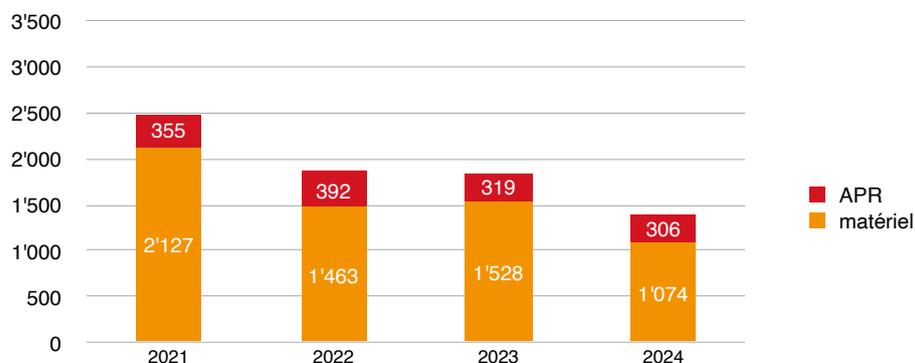
Le personnel assigné à la logistique est réparti comme suit :

Site/section	Matériel	Heures matériel	APR	Heures APR
Commandement	variable	216.75	-	-
G1 Yverdon-les-Bains	 (permanents) 	409.50		166.75
C1 Grandson		124.00		87.50
B1 Yvonand		263.00		51.75
B2 Concise		38.25	-	-
DAP		48.50	-	-
Total	32 personnes	1'100	10 personnes	306

Il convient de préciser que ce tableau ne reflète que les heures dédiées à la maintenance du matériel effectuées par le personnel volontaire en dehors des interventions.

Ainsi, les milliers d'heures effectuées par le personnel permanent et lors du rétablissement à la fin d'une intervention ne sont pas comptabilisées.

ÉVOLUTION DES HEURES MATÉRIEL ET APR RÉALISÉES PAR LE PERSONNEL VOLONTAIRE



4.2 INFRASTRUCTURES

Caserne du site DPS G1 Yverdon-les-Bains

- Relèvement du chemin de câble et de l'éclairage dans le garage 1 pour le stationnement de la nouvelle tonne-pompe 9'000 litres.
- Pose de poteaux de protection aux angles de l'abri à vélos.
- Création d'un îlot de protection pour sécuriser les barrières de la Marive.
- Asservissement des portes du tunnel de lavage, permettant une ouverture à distance.
- Réaménagement du tunnel de rétablissement avec fermeture sous l'escalier de la mezzanine par une paroi en bois.
- Installation d'un agencement de cuisine et raccordement sanitaire pour la création d'une cafétéria dans la caserne 2.
- Réparation de la porte de garage 14 à la suite d'un accident.
- Installation d'un nichoir destiné à accueillir un hibou grand-duc en haut de la tour à tuyaux, dans le cadre du programme de réintroduction de ces rapaces. Cette démarche a été initiée par le service Mobilité, Environnement et Infrastructures de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

- Remplacement de l'équipement électronique de la machine à laver les tuyaux et reprogrammation en interne afin de pouvoir remettre en service la machine.
- Modification du système de treuil du radier utilisé pour sortir le bateau de l'eau pour devenir amovible, réduisant ainsi les risques de dommages lors de la montée des eaux du lac.

Caserne du site DPS C1 – Grandson

- Installation du système *Gogogate* pour l'ouverture à distance des portes de garage.

- Aménagement d'une zone de lavage pour les bottes avec la pose d'une tôle de protection.

Local du site Y4 – Bonvillars

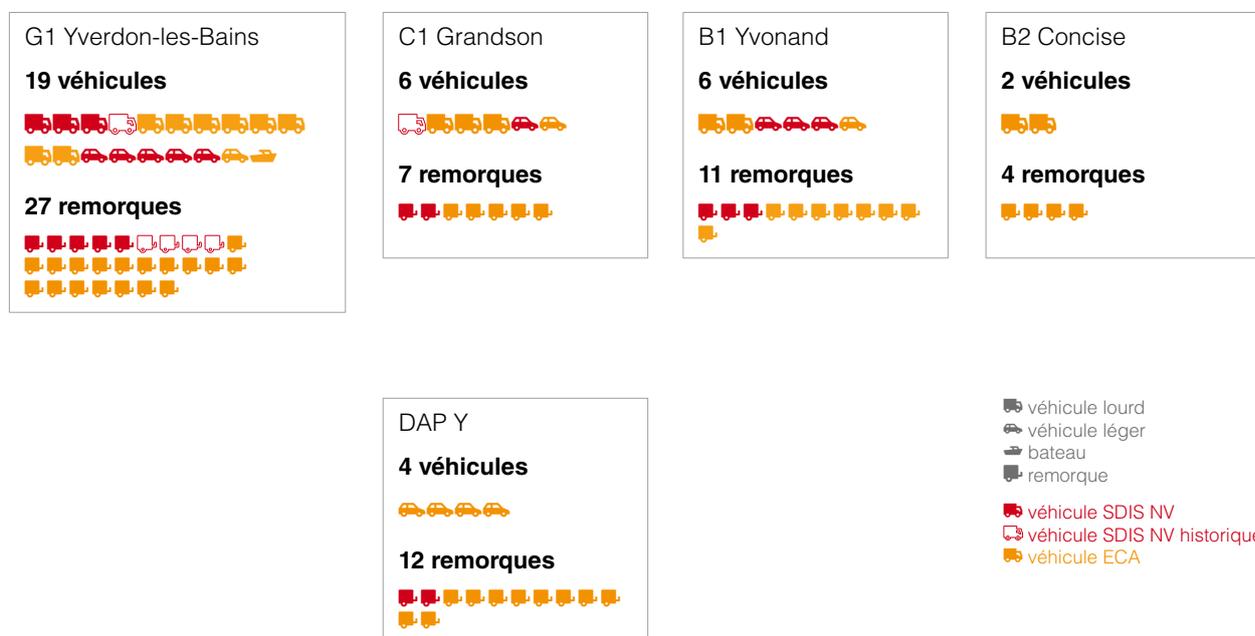
- Remplacement de la porte basculante du garage par une porte sectionnelle électrique.

Ensemble des locaux

- Installation d'une nouvelle signalisation concernant l'interdiction de fumer et de vapoter dans tous les locaux et casernes du SDIS.

4.3 VÉHICULES

Au 31.12.2024, le SDIS compte 37 véhicules (23 véhicules ECA et 14 véhicules SDIS) répartis de la manière suivante :



Le 6 juin, l'ECA a livré un nouveau véhicule tonne-pompe grande capacité, Ydon 129, équipé d'une citerne de 9'000 litres. Ce dernier est devenu pleinement opérationnel le 1^{er} octobre, marquant ainsi le départ de l'ancienne tonne-pompe 6'000 litres, Ydon 126.

Le 1^{er} juillet, un autre véhicule tout-terrain, Ydon 351, un Nissan Navara, a été livré au site DPS B2 Yvonand. Ce modèle est spécialement dédié à accueillir un module d'extinction de 500 litres. Il servira également de véhicule tracteur, offrant une polyvalence accrue pour les interventions feux de forêt.

Le 30 octobre, l'ECA a décidé de retirer le véhicule à lance perforante (VELP), Ydon 192, du site DPS G1 d'Yverdon-les-Bains pour le rapatrier au centre de formation de la Rama de l'ECA.

En ce qui concerne l'entretien du matériel roulant mis à disposition par l'ECA, un total de 97 bons de travaux a été transmis au centre technique et logistique SDIS (TLS), pour un montant global de CHF 112'176.37. Cela reflète l'importance accordée à la maintenance préventive et à l'optimisation des équipements pour assurer leur bon fonctionnement et leur disponibilité lors des interventions.

4.4 MATÉRIEL

En 2024, le SDIS a établi 57 bons pour l'entretien et la réparation du matériel d'intervention et de formation auprès du magasin central de l'ECA pour un montant total de CHF 9'869.78. Ce suivi a permis de maintenir en bon état les équipements nécessaires aux interventions et aux formations.

De plus, 35 bons d'échange ont été créés pour le remplacement de consommables tels que des piles, des produits absorbants, des brosses, des tuyaux, etc., ainsi que pour des révisions de détecteurs. Le montant total de ces échanges s'élève à CHF 57'060.10. L'ensemble de ces coûts est entièrement pris en charge par l'ECA.

En plus de l'entretien courant, du nouveau matériel a été livré par l'ECA et par les partenaires feux bleus.

4.5 APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE

Le SDIS Nord vaudois dispose d'un équipement complet et diversifié en matière d'appareils de protection respiratoire afin de garantir la sécurité de ses intervenants lors des opérations. Le parc d'appareils de protection respiratoire comprend plus de 80 appareils Dräger PSS 5000, associés à 140 visagères et à 174 bouteilles de 9 litres, ainsi qu'à 48 bouteilles de 6.8 litres.

Par ailleurs, 12 appareils de protection respiratoires bi-bouteilles sont répartis comme suit : 3 dans la tonne-pompe 2'000 litres, 3 dans la tonne-pompe 9'000 litres, et 6 dans le véhicule Ydon 171. Le SDIS possède également 30 cagoules de sauvetage Spiroscape HP 15, accompagnées de 54 bouteilles en acier, ainsi que 9 masques à filtre et 4 masques Parat. Pour l'air technique, 24 bouteilles de 6 litres en acier sont disponibles.

4.6 ÉQUIPEMENT PERSONNEL

Des commandes ou échanges de pièce d'équipement ont été livrés à la suite de l'établissement de 14 bons et pour une valeur de CHF 34'153.20, totalement prise en charge par l'ECA.

Dotation de caisses à animaux

Des caisses pour petits animaux en carton à usage unique ont été mises à disposition par l'ECA pour assurer un transport sécurisé de ceux-ci lors des interventions.

Trousses de secours

Les véhicules chef d'intervention et les véhicules tracteurs sont désormais équipés de trousse de secours, offertes par le CSU-nvb. Celles-ci permettent d'effectuer les premiers gestes destinés à sauver des vies.

Surchauffe des défibrillateurs

Pour corriger la surchauffe estivale des défibrillateurs des sites DPS d'Yvonand et de Concise, les boîtiers ont été dotés d'une couche de peinture blanche protectrice.

Concernant les équipements chimiques, le SDIS Nord vaudois dispose de 12 tenues Paul Boyé TLD-ARI3 et de 8 tenues lourdes Respirax. Ces équipements sont régulièrement entretenus et soumis à un suivi rigoureux pour garantir leur bon état de fonctionnement. Le dernier rapport de l'entreprise Dräger, suite au service annuel, a confirmé l'excellent entretien et l'état général optimal de l'ensemble de ces appareils.

Cet équipement assure une protection de qualité, permettant aux intervenants d'évoluer dans des environnements dangereux tout en préservant leur sécurité.

En 2024, l'ECA a procédé au remplacement des balises de sécurité des porteurs d'appareils de protection respiratoires par des modèles Dräger Bodyguard 1000.

Cent cinquante-sept tenues ECAFire et ECATech équipent le personnel des sites DPS du SDIS, 12 de ces tenues sont attribuées à du personnel double incorporé soit dans un SDIS voisin ou dans un autre site/section du SDIS Nord vaudois.

Notre passion à votre service!



5. PARTENAIRES

5.1 UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

En 2024, les cadres du SDIS ont participé à 54 événements de représentation (en forte hausse par rapport à 2023 avec 34 événements) pour un total de 589 heures de présence.

Le rapport annuel du SDIS Nord vaudois s'est tenu le 8 février à Grandson. Lors de celui-ci, l'année 2023 a été passée en revue, en présence des autorités politiques locales et d'un panel d'invités de divers partenaires feux bleus.

5.2 COMPTOIR NORD VAUDOIS

Profitant à nouveau de l'invitation de l'Établissement cantonal d'assurance (ECA) à rejoindre leur stand d'information et de prévention, le SDIS NV a participé, pour la quatrième année consécutive, au Comptoir du Nord vaudois qui s'est tenu du 15 au 24 mars à Yverdon-les-Bains. Deux sapeurs-pompiers ont été présents en permanence sur le stand de l'ECA, répondant aux questions des petits et des grands, partageant ainsi leur passion du métier.

Une nouvelle fois, cette expérience ainsi que la collaboration avec l'ECA ont été très appréciées par les sapeurs-pompiers du SDIS, avec un taux de satisfaction de (respectivement) 4.5/5 et 4.7/5. Cet engagement a généré 167 heures de représentation pour le SDIS NV.

5.3 LABEL « EMPLOYEUR PARTENAIRE DES SAPEURS-POMPIERS »

En 2024, l'ECA a pu remettre le label « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers » à une nouvelle entreprise. En outre, un des sapeurs-pompiers ayant changé d'employeur, une autre entreprise ne devrait plus être titulaire du label. Toutefois, le suivi de ces labels est assuré par l'ECA.

La liste complète des récipiendaires du label, telle que fournie par l'ECA, et les organes d'intervention bénéficiant de leur contribution à la sécurité publique, est reproduite ci-dessous:

Entreprise / Entité publique / Association	Organe d'intervention
Association scolaire intercommunale de Payerne et environs (ASIPE)	Y3 Montagny-près-Yverdon
Commune de Grandson	C1 Grandson
Dolci Architectes Sàrl	G1 Yverdon-les-Bains
Dosim SA (Succursale de Lausanne)	G1 Yverdon-les-Bains
Hêtre o'bois Sàrl	C1 Grandson
Jaquier Pointet SA	Y1 Chavanne-le-Chêne
Strid SA	Y2 Belmont-sur-Yverdon / G1 Yverdon-les-Bains
Von Bergen SA	C1 Grandson
Unit8 SA	B1 Yvonand

Ces employeurs sont chaleureusement remerciés pour leur contribution au maintien de la capacité opérationnelle du SDIS en journée !

Pour rappel, le label « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers » a été lancé en 2022 par les établissements cantonaux d'assurance ECA et les fédérations

des sapeurs-pompiers des cantons de Fribourg, Jura, Neuchâtel, Vaud et Valais⁸, afin de distinguer les entreprises, entités publiques ou associations employant des sapeurs-pompiers volontaires et autorisant ceux-ci à se libérer pour intervenir en journée, durant leurs horaires de travail.

⁸ Plus d'informations sur le site <https://www.118-info.ch/entreprises>.

5.4 COUVERTURE MÉDIATIQUE

La couverture médiatique du SDIS a connu une baisse en 2024, avec 92 articles de presse (112 en 2023) et 10 mentions télévisuelles ou radiophoniques (17 en 2023). Une grande majorité (75.5%) de cette couverture est liée aux interventions menées par le SDIS.

Comme de coutume, la couverture médiatique est principalement concentrée dans *La Région* et *24 heures*, bien que d'autres médias se soient également intéressés à différentes interventions. L'incendie du 20 août 2024 à Épendes a été couvert par plusieurs médias locaux et

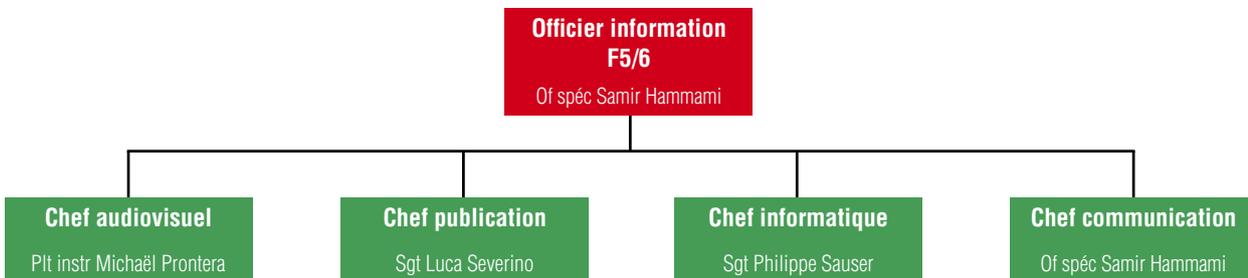
nationaux (romands), au vu de l'ampleur et de la durée du sinistre.

Le SDIS a également contribué à un article dans la revue *Swissfire* publié en février 2024. Celui-ci portait sur la cérémonie de promotion des recrues en fin de première année de formation de base et des sapeurs en fin de deuxième année de formation de base.



6. SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

6.1 ORGANISATION DU DOMAINE F6



6.2 AUDIOVISUEL

Le groupe audiovisuel est en charge des prises de vues (photos et vidéos) lors d'évènements de la vie du SDIS (exercices, interventions, prestations externes, etc.) afin d'en conserver la mémoire visuelle.

Ses 8 membres ont ainsi couvert 44 interventions, 16 exercices et 6 autres évènements durant l'année 2024.

6.3 PUBLICATION

Les trois membres de l'équipe publication produisent de nombreux supports visuels (en format papier et/ou électronique), tels que, par exemple, le présent rapport d'activité (impression avec un partenaire externe) ou la sérigraphie des véhicules du SDIS.

Parmi les projets originaux de l'année 2024, il convient de relever la réalisation de nombreux visuels de formation, tels que la machinerie du véhicule tonne-pompe ou l'action opérationnelle machiniste du même véhicule.

ACTION OPÉRATIONNELLE MACHINISTE TP

- Réflexion, action 1**
 - Définir les priorités
 - Déléguer
- Sécurité**
 - Face bleue
 - Pas de contact
 - 50 m de sécurité
 - 150 m hors localité
- Transport**
 - Carte routière
 - Lancer sans réaction
 - Châssis à 3 voies au pied du bâtiment
 - Équipement individuel sur ordre
 - Contrôle strict sur ordre
- Alimentation**
 - Tension (12/24V)
 - Distance
 - Vitesse max (10 à 20 km/h)
 - Réchauffeur (20 litres, 60°)
 - Chauffage de conduite
- Matériel**
 - Carte
 - Pneu
 - Réchauffement
- Hydraulique**
 - Capacité
 - Consommation
 - Rendement
- Communication**
 - Information au CI
 - Intercompréhension en cas de problème
 - Surveillance PAFS
 - Préfère après 15 minutes
- Utilisation prolongée**
 - Carburant
 - Moteur
 - Tension moteur

Notre passion à votre service!

MACHINERIE TONNE-POMPE

Notre passion à votre service!

MACHINERIE TONNE-POMPE

Notre passion à votre service!

6.4 INFORMATIQUE

L'équipe informatique, constituée de trois membres en 2024, est responsable de la gestion de l'infrastructure informatique du SDIS, ainsi que du développement de certaines applications utilisées en interne.

L'année a été marquée par l'exercice de cybercrise CYBER 24 organisé par la Direction générale du numé-

rique et des systèmes d'information (DGNSI) du Canton de Vaud durant le mois de décembre. Réunissant également une centaine de communes et associations de communes du Canton, cet exercice a simulé une attaque informatique sur les diverses entités participantes (dont le SDIS Nord vaudois) et la résolution de la crise.

6.5 COMMUNICATION

Le domaine communication s'occupe des réseaux sociaux du SDIS, ainsi que des relations avec la presse (écrite et télévisuelle, principalement) et la production de communiqués de presse lors d'événements importants. Les cinq membres de l'équipe communication ont été très actifs en 2024 avec une présence sur la plupart des interventions importantes. Dans le cadre d'interventions pour lesquelles la Police cantonale vaudoise communique, ils sont en étroite coordination avec cette dernière dans le respect des institutions.

Le domaine du digital est un canal de communication puissant. C'est la raison pour laquelle le SDIS Nord vaudois est présent sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, LinkedIn. Ils lui permettent de communiquer au sujet d'événements ou d'interventions et véhiculent un message de prévention ou relatent des expériences. Ainsi, au 31 décembre 2024, la présence du SDIS Nord vaudois se résume comme ci-après.



Facebook

Facebook reste le principal canal de communication du SDIS vis-à-vis du grand public, avec 4'080 *followers*. En 2024, la couverture de la page⁹ s'élevait à 45'023 comptes (39'313 en 2023, soit une augmentation de 14.5%), avec un taux d'engagement¹⁰ moyen de 8.81% (17.3% en 2023) ce dernier a diminué car le taux d'interaction a lui aussi chuté. L'augmentation de la couverture survient malgré un nombre plus faible de publications (21 en 2024 contre 40 en 2023). Toutefois, les

publications de 2024 ont en moyenne une couverture individuelle plus grande que 2023. Une augmentation de la qualité générale du contenu peut contribuer à expliquer l'évolution de la couverture.

Le sujet des intempéries a tenu le haut du pavé en 2024, remportant le palmarès des cinq publications ayant eu les meilleures couvertures¹¹:

Contenu	Incendie à Épendes	⚠️ Orages et précipitations ⚠️	🔥 Yverdon-les-Bains s'embrasera ce 27 avril! 🔥	⚠️ Intempéries et inondations ⚠️	⚠️⚠️⚠️ Risque élevé d'orages très violents ce samedi 29 juin ⚠️⚠️⚠️
Date	24 août 2024	26 juin 2024	15 avril 2024	25 juin 2024	28 juin 2024
Couverture	18'355 🏆	8'814	8'387	6'915	6'184
Réactions	188 🏆	59	68	83	56

Instagram

Instagram est le deuxième canal de communication du SDIS vis-à-vis du grand public, avec 1'874 *followers*. En 2024, la couverture du compte Instagram s'élevait à 43'308 comptes (6'195 en 2023, une augmentation de 699.0%), avec un taux d'engagement moyen de 1.81% (21.0% en 2023). Le nombre de publications s'élevait à 18 (11 en 2023). L'incroyable augmentation de la cou-

verture est due à la qualité de certains reels produits (voir page suivante).

L'année 2024 s'est révélée fastueuse en ce qui concerne les reels. Sur 7 produits, 5 ont dépassé les 5'000 vues. Le reel « Sonnerie de téléphone » détient le record absolu, plus de 38'000 visionnages! Il sied de constater que

⁹ Nombre de comptes ayant consulté un contenu sur la page du SDIS, tous formats confondus.

¹⁰ Calculé comme suit: Interactions avec le contenu / Couverture de la page.

¹¹ La couverture totale de la page n'est pas le cumul des couvertures de chaque publication. Un même compte peut consulter plusieurs publications mais il ne compte que comme un seul compte dans la couverture totale.

le contenu vidéo plaît beaucoup plus que le « simple » contenu photo sur Instagram, d'autant plus quand des tendances du moment sont repris dans l'univers visuel.

Sur les 18 publications, 8 ont dépassé les 200 likes chacune. Ci-dessous, les 5 publications ayant récolté le plus de likes.

Contenu	Sonnerie de téléphone	🔥 Retour en images sur la journée des concours de la FVSP 🔥	Départ du camion	What does this button do?	Premier exercice FOBA de 2024
Date	21 mars 2024	3 mai 2024	22 juillet 2024	11 avril 2024	8 mars 2024
Like	2'543 🏆	423	294	248	246
Aperçu					
	38.2K	8,542	5,175	4,688	5,495

LinkedIn

LinkedIn est un autre canal important de communication du SDIS, mais avec un public cible plus professionnel, comptant 952 *followers*. En 2024, la couverture du compte LinkedIn s'élevait à 30'893 comptes (24'076 en

2023, soit une augmentation de 28.3%), avec un taux d'engagement moyen de 45.7 % (25.0% en 2023). Le nombre de publications s'élevait à 12.



88.3K COUVERTURE* ANNUELLE SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM

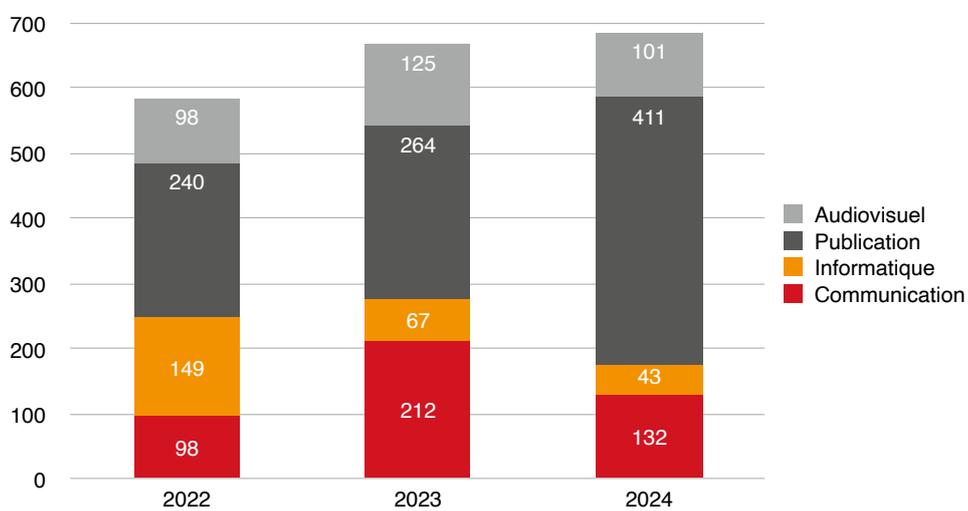
118 FOLLOWERS SUPPLÉMENTAIRES SUR INSTAGRAM

103 FOLLOWERS SUPPLÉMENTAIRES SUR FACEBOOK

92 POSTES ET STORIES PUBLIÉS SUR INSTAGRAM

21 POSTES ET STORIES PUBLIÉS SUR FACEBOOK

HEURES DU PERSONNEL VOLONTAIRE PAR FILIÈRE DU DOMAINE F5/6



* Correspond au nombre de personnes qui ont vu du contenu des pages Facebook ou Instagram du SDIS



CHEF COMMUNICATION
SDIS NORD VAUDOIS

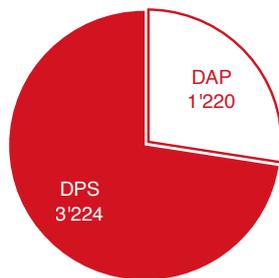
21'896 HEURES DE FORMATION

407.5 JOURS DE COURS CANTONAUX ET FÉDÉRAUX

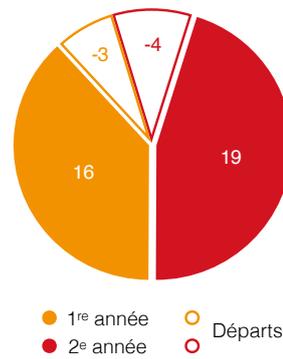
626 EXERCICES ET SÉANCES INTERNES AU SDIS

35.7 ÂGE MOYEN D'UN PORTEUR D'APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE

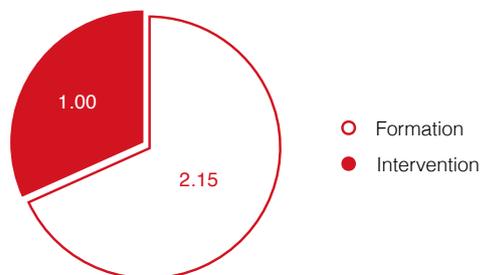
RÉPARTITION DE LA FOCO
[HEURES]



BILAN DE LA FOBA
[PERSONNES]



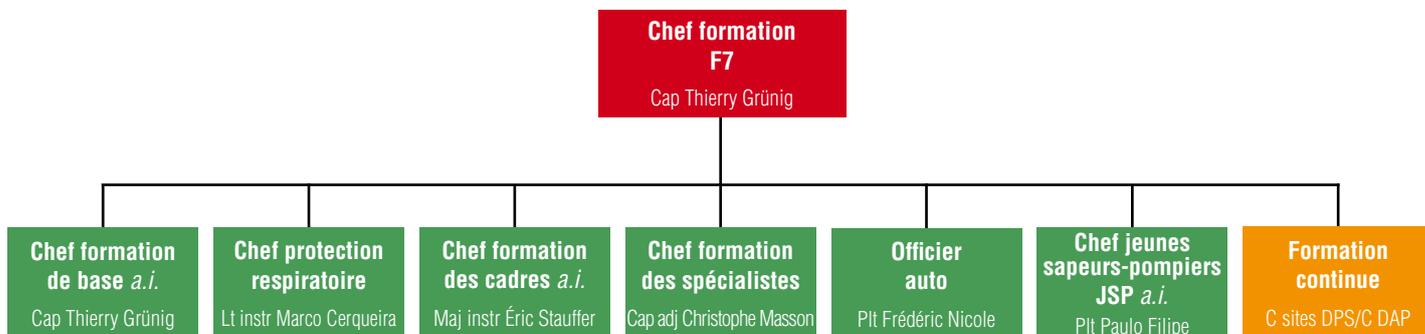
RATIO FORMATION:INTERVENTION



7. FORMATION

7.1 ORGANISATION DU DOMAINE F7

La structure organique du domaine formation a été adaptée à la suite de l'intégration des Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) au 01.01.2024. L'organigramme est le suivant :

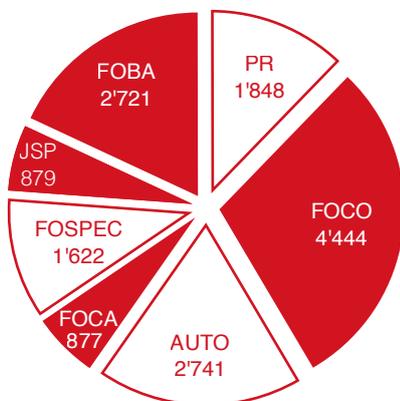


En 2024, le thème cantonal de formation retenu par l'ECA en collaboration avec la Commission cantonale de formation (CCF) était les feux de forêt (FdF).

Le SDIS a effectué un total de 19'039 heures de formation (-8.9% par rapport à 2023) comprenant 407.5 jours

(+7.1 % par rapport à 2023) de cours de formation cantonaux et fédéraux ou organisés à l'extérieur. La répartition des heures de formation données, par domaine, se présente comme suit :

RÉPARTITION DES HEURES DE FORMATION



7.2 FORMATION DE BASE

Groupe de travail FOBA

Le groupe de travail composé de cadres DPS et DAP mis en place début janvier 2023 a poursuivi la révision de la FOBA en redéfinissant le cahier des charges et les attentes opérationnelles envers un équipier sapeur-pompier en fin de FOBA 2 en lien avec la mission permanente et en privilégiant les trois valeurs cardinales du SDIS. Le processus d'évaluation des tests annuels a aussi été revu en privilégiant une notation

individuelle basée sur une majorité de critères objectifs plutôt que subjectifs. La FOBA 3 sera révisée en 2025.

Les résultats du travail du GT s'avèrent positifs et les objectifs fixés ont été atteints, que cela soit dans le domaine théorique ou pratique. La moyenne générale obtenue lors des tests annuels est de 4.51 sur 6.0.

Généralités

La FOBA est formée des 17 cadres suivants ayant pour objectif de transmettre aux recrues et sapeurs les bases nécessaires aux diverses missions du SDIS :

Fonction	Nom	Provenance
Chef a.i.	Cap Thierry Grünig	DPS Yvonand
Formateurs	Lt Daniel Hess	DAP Montagny-près-Yverdon
	Four Fabienne Manzi	DPS Yvonand
	Sgt chef Jérémy Brand	DPS Grandson
	Sgt chef Bastien Raymondaz	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Claudio Rossi	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Luca Severino	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Michaël Monney	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Philippe Sauser	DPS Yvonand

Fonction	Nom	Provenance
Formateurs	Cpl Joey Bossel	DPS Grandson
	Cpl Cédric Favre	DAP Montagny-près-Yverdon
	Cpl Damien Lassueur	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Frédéric Moret	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Jules Reymond	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Damien Rochat	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Fabien Rossé	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Cyrill Tâche	DPS Yverdon-les-Bains

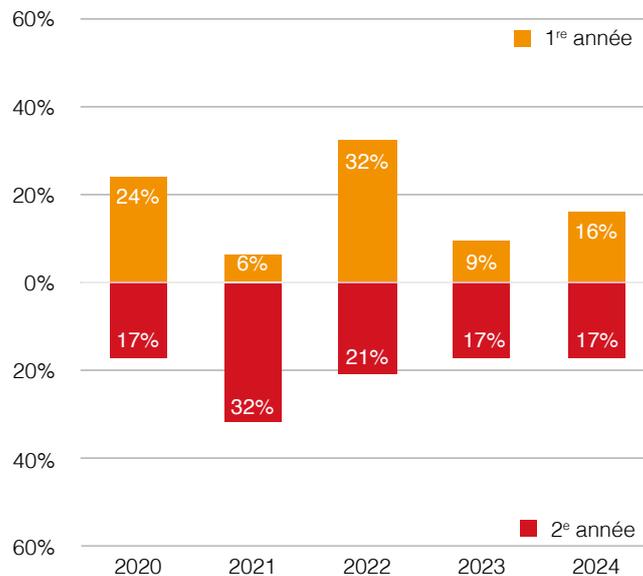
Au 1^{er} janvier 2024, la FOBA comptait 55 recrues et sapeurs répartis comme suit :

Site	FOBA 1	FOBA 2	FOBA 3
G1 Yverdon-les-Bains	4	15	9
C1 Grandson	3	4	2
B1 Yvonand	3	2	1
B2 Concise	1		2
Y1 Chavannes-le-Chêne	2		
Y2 Belmont-sur-Yverdon	5	1	
Y3 Montagny-près-Yverdon		1	
Y4 Bonvillars			
Total	18	23	14

Il convient de préciser que le personnel FOBA 2 et FOBA 3 est également incorporé opérationnellement dans un site DPS et astreint au service de permanence.

La promotion des recrues FOBA 1 et sapeurs FOBA 2 a été officialisée dans le cadre d'une cérémonie de promotion qui s'est déroulée en présence de l'ensemble de l'État-major et des cadres FOBA le 4 décembre.

ÉVOLUTION DES DÉPARTS FOBA EN COURS D'ANNÉE



FOBA 1

Dix exercices, huit soirées et deux samedis complets ont été organisés tout au long de l'année afin de permettre la transmission des bases nécessaires au métier de sapeur-pompier. À l'issue du test annuel qui s'est déroulé le 13 novembre, 16 recrues ont été promues en FOBA 2. La Rec David Therisod du DPS Yverdon-les-Bains s'est particulièrement distinguée en obtenant le meilleur résultat du test avec une note de 5.43 sur 6. La moyenne générale des tests s'élève à 4.88 sur 6 (5.28 sur 6 en 2023). Le taux de présence aux exercices s'établit à 90%.

Deux recrues ont démissionné durant l'année, l'une à la suite d'un déménagement avant le premier exercice et l'autre dans le cadre d'un changement professionnel, ce qui représente une légère augmentation du taux de démission (11.1% comparé à 8.3% en 2023). Ainsi, 11 recrues intégreront le DPS et 5 intégreront le DAP en 2025.

FOBA 2

Dix exercices, huit soirées et deux samedis complets ont été organisés tout au long de l'année afin de poursuivre la transmission des bases nécessaires au métier de sapeur-pompier. À l'issue du test annuel, 18 sapeurs ont été promus en FOBA 3 pour 2025 et 1

sapeur redoublera sa FOBA 2. Le meilleur résultat du test a été réalisé par le Sap Philippe Heer du DPS Yverdon-les-Bains avec une note de 5.15 sur 6. Le taux de présence aux exercices est de 88%.

Deux Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ayant obtenu leur flamme 3 en 2023 ainsi qu'un ancien sapeur-pompier professionnel français ont été retenus après avoir passé avec succès les tests de sélection. Ils ont directement intégré la FOBA 2 au 1^{er} janvier 2024.

Trois démissions pour raisons diverses et une exclusion sont à déplorer sur l'ensemble de l'année représentant un taux de départ assez stable de 17.4%.

FOBA 3

Deux exercices de consolidation et d'engagement tonne-pompe ainsi qu'un exercice d'initiation à la désincarcération ont été effectués en soirée. Il n'y a pas de test annuel pour les FOBA 3 et ce sont ainsi 13 sapeurs qui ont terminé leur formation de base au terme du troisième exercice. Le taux de présence aux exercices est de 88%, tandis que 12% des absences ont été excusées, aucun cas d'absence non justifiée n'a été enregistré.





7.3 FORMATION PR

La protection respiratoire est formée des 14 cadres suivants, ayant pour objectif de transmettre aux PAPR les bases nécessaires aux diverses missions du SDIS :

Fonction	Nom	Provenance
Chef	Lt instr Marco Cerqueira	DPS Yverdon-les-Bains
Remplaçant	Plt Christophe Porchet	DPS Yvonand
Chefs de classe	Cap adj Christophe Masson	DPS Yverdon-les-Bains
	Cap Stéfan Dutoit	DPS Yverdon-les-Bains
	Plt instr Michaël Prontera	DPS Yverdon-les-Bains
	Plt Stéphane Frossard	DPS Yvonand
	Plt Stéphane Willommet	DPS Yverdon-les-Bains

Fonction	Nom	Provenance
	Lt Paulo Filipe	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt chef Jérémy Brand	DPS Grandson
	Sgt chef Luis Carlos Gouveia	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Benjamin Évard	DPS Concise
	Sgt Raphaël Gelinard	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Michaël Monney	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Mathieu Sandoz	DPS Yverdon-les-Bains

En 2024, la formation PR a représenté :

Titre	Nombre
Cours de cadres	1
Cursus PAPR ¹²	6
Exercice PR	24
Formation engagement pratique PR	1
Piste PAPR La Rama	3
Simulateur incendie La Rama	3
Test de sélection PAPR	2

En outre, le personnel PAPR a participé à :

- 46 jours de formation complémentaire aux cours cantonaux
- 40 jours de formation spécifique sur les infrastructures souterraines de circulation (tunnels, parking, etc.) à l'International Fire Academy (IFA)

Le nombre de porteurs dans le SDIS est stable au 1^{er} janvier 2024 avec 80 porteurs en tenant compte des double-incorporés. La répartition, par domaine de compétence, est la suivante :

Site/section	Porteur APR	BC ¹³	Formateur	Formateur MF ¹⁴	Chef de piste
G1 Yverdon-les-Bains	49	21	10	4	5
C1 Grandson	13		1		
B1 Yvonand	14		2	1	
B2 Concise	4		1		
Total	80	21	14	5	5

Cursus PAPR

Afin d'assurer une évaluation individuelle et objective des candidats PAPR, le processus de sélection a été entièrement repensé pour mieux répondre aux exigences opérationnelles de chaque site DPS. Il repose sur plusieurs épreuves permettant d'évaluer les aptitudes des postulants : un test de performance physique, un test de claustrophobie, une évaluation de la résistance mentale ainsi qu'un contrôle des connaissances générales liées au métier de sapeur-pompier. Au terme des postulations, 10 candidats PAPR ont été

évalués et huit retenus pour la suite du processus. Ils débiteront le cursus PAPR en 2025.

Ce cursus consiste en une formation spécifique en protection respiratoire à laquelle participent les nouveaux PAPR. Il se déroule sur une année et se compose de six modules dont deux sont réalisés avant la participation du candidat PAPR à la première session des exercices PR. Les thèmes traités sont l'organisation du domaine, l'utilisation de l'appareil de protection respiratoire, l'utilisation du matériel, le travail d'équipe, le travail du surveillant ainsi qu'une introduction à la lance Cobra.

¹² Nouveaux PAPR

¹³ Biologique-chimique

¹⁴ Maison de feu, située à La Rama

En outre, les nouveaux porteurs suivent durant la même année, le cours cantonal « Engagement porteur APR - base 1 » de trois jours (PR01) et ce n'est qu'après avoir participé au sixième et dernier module de formation spécifique qu'ils sont déclarés aptes à intervenir en tant que porteur APR.

Exercices PAPP

Quatre exercices de formation continue ont été organisés sur l'année. Le principe de la permutation est appliqué pour tous les exercices PR permettant ainsi de garantir un taux élevé de participation de 95.7% (+5.7% en comparaison de 2023). Il sied de relever que tout porteur ne participant pas à un exercice est automatiquement suspendu au niveau de l'opérationnel jusqu'à sa prochaine participation. Les thèmes abordés étaient les suivants :

Exercice 1 : Surveillance, forçement de porte et techniques d'auto-sauvetage et sauvetage de sauveteur (TASSS)

Exercice 2 : Actions opérationnelles grand volume et bâtiment élevé

Exercice 3 : Bi-bouteilles, recherche grand volume et bâtiment élevé

Exercice 4 : Engagement sous forme d'intervention traitant du sauvetage d'urgence et de la recherche systématique

Ces exercices, complétés par la participation ponctuelle aux exercices d'instructions, cours cantonaux, tests de performances annuels, etc., permettent d'atteindre aisément le quota minimum de 12 heures de formation de protection respiratoire par sapeur par année, tel qu'exigé par la Directive cantonale sur la protection respiratoire de l'ECA.

Formation engagement pratique PR

Le 28 septembre, une délégation de 23 PAPP du SDIS s'est rendue pour la deuxième année consécutive au centre de formation à la sécurité Cfs à Büren an der Aare afin d'y suivre une formation sur feux réels, dispensée par deux instructeurs du centre. Leurs infrastructures de lutte contre les incendies réels ont permis aux PAPP présents d'être confrontés de manière réaliste à la lutte contre les incendies en intérieur. Les participants possédaient pour la plupart une expérience confirmée dans le domaine PR.



7.4 AUTO

Généralités

Le processus de formation et de validation des conducteurs de véhicules légers (VL) à la conduite avec moyens prioritaires a été entièrement revu en 2024. Ceci s'inscrit dans un contexte où les accidents impliquant des véhicules légers sont fréquents depuis plusieurs années, avec comme objectif principal de réduire ces accidents. Une attention particulière a été portée sur les procédures internes, l'attelage et l'utilisation des remorques, ainsi que sur l'évaluation pratique des candidats en fin d'année. Un examen final de 60 minutes a été introduit, lors duquel les candidats doivent démontrer leurs compétences sur quatre chantiers spécifiques : les connaissances véhicule, le slalom, l'attelage de remorque et le parage. Ce test permet de s'assurer que les conducteurs VL ont les bases nécessaires à la conduite en situation d'urgence de même que les compétences techniques nécessaires.

La prescription de service « 7.03 Formation des candidats conducteurs poids lourds » couvrant le processus complet de la formation des candidats conducteurs poids lourds (PL), de la demande de permis provisoire jusqu'à l'autorisation de conduire avec moyens prioritaires, est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

Conducteur véhicules légers

Les 17 candidats conducteurs véhicules légers ont été validés à la conduite en moyens prioritaires à la suite de trois modules internes de formation spécifique. Le troisième module, entièrement repensé, a pris la forme d'un test de validation visant à garantir une évaluation objective et individuelle de chaque conducteur.

Conducteur poids lourds

Au terme du délai de postulation des cadres et spécialistes, neuf candidats ont été retenus et convoqués au test de sélection organisé en septembre 2024. À l'issue de ce test, huit candidats conducteurs poids lourds débuteront leur formation théorique et pratique en 2025 en vue de l'obtention du permis C1/118.

Neuf membres du SDIS ont réussi leur examen pratique C1/118 courant 2024. Ils ont participé au premier des deux modules de formation véhicule d'urgence permettant de les valider à la conduite avec moyens prioritaires dans le premier trimestre 2025.

Six conducteurs poids lourds ont été validés à la conduite avec moyens prioritaires à la suite de leur participation au deuxième module de formation véhicule d'urgence.

Machiniste échelle automobile

Trois nouveaux machinistes ont été formés en 2024. L'effectif actuel de 33 machinistes échelle automobile reste stable. Il n'est pas prévu de recruter de nouveaux machinistes avant 2027.

Conducteur poids lourds 9'000 litres

Les 6 et 7 juin, trois personnes ont suivi une formation approfondie sur la nouvelle tonne-pompe 9'000 litres livrée en début de formation au DPS Yverdon-les-Bains (remplaçant notre tonne-pompe 6'000 litres). Cette première session s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation visant à instruire, dans un délai de trois mois, 18 conducteurs poids lourds sélectionnés pour la spécialisation cond TP9.

Du fait des spécificités et des dimensions de ce véhicule (28 t, 11.3 m de long et dernier essieu suiveur), la formation a été structurée en quatre modules. Le premier module portait sur la présentation du véhicule, la gestion des gabarits, ainsi que l'utilisation du système *Pump and Roll*. Ce dernier permet au véhicule de se déplacer tout en actionnant son canon de toit orientable, garantissant un débit maximal de 2'000 l/min. Ce système a pour objectif de permettre une attaque directe d'un front de flammes en mouvement et, si nécessaire, d'assurer une protection thermique de l'engin.

Le deuxième module a permis de pratiquer davantage le système de *Pump and Roll*. Il portait également sur le travail à la machinerie pour effectuer une aspiration citerne, ainsi qu'une aspiration en eau libre. La mise en service et le retrait du mât d'éclairage du véhicule ont été exercés, et, pour terminer, la capacité de la pompe a été testée par la simulation d'une forte consommation d'eau.

Le troisième module, plus axé sur la conduite, a permis aux conducteurs de prendre en main le véhicule à travers des exercices pratiques incluant un slalom, une phase de roulage sur route, et la mise en œuvre dynamique du système *Pump and Roll*. Enfin, le quatrième module a consisté en une séquence de conduite pure, encadrée par un aide-moniteur, afin de perfectionner la maîtrise du véhicule dans diverses configurations.

Un total de onze heures de formation est nécessaire pour chaque conducteur afin de valider la spécialisation cond TP9. À compter de 2025, deux heures de conduite sont planifiées annuellement pour chacun des conducteurs formés, afin de garantir le maintien de la compétence. Un objectif de 30 conducteurs spécialisés TP9 a été fixé d'ici fin 2028, avec une mise au concours annuelle permettant de former jusqu'à quatre conducteurs supplémentaires par an.

Élévateur à timon S2

Au terme de la phase de sélection des cadres et spécialistes, 12 candidats ont été retenus dont 5 se sont vu attribuer directement la spécialisation en raison de la détention du permis cariste. Ainsi, pour la première fois, sept candidats ont participé au cursus de formation interne comprenant une partie théorique suivi d'un examen puis une phase pratique à l'issue de laquelle les candidats ont été évalués de sorte à valider la formation et les autoriser à utiliser les divers élévateurs à timon S2 au sein du SDIS.



7.5 FORMATION DES CADRES

La formation des cadres est responsable de former tous les échelons hiérarchiques depuis chef de groupe (échelon I) jusqu'aux officiers supérieurs et membres de l'État-major (échelon IV). En raison de l'organisation des concours FVSP '24, il n'y a pas eu le traditionnel cours de cadres du SDIS.

Cursus chef de groupes (échelon I)

Neuf candidats échelon I ont participé au cursus chef de groupe réparti sur trois modules :

1. Module de conduite : rôle et responsabilité du chef et activités de conduite
2. Module pédagogique : méthodologie didactique
3. Module technique : renforcement théorique des connaissances.

Ce dernier module a été ajouté pour la première fois cette année et au vu des retours positifs, fera dorénavant partie intégrante du cursus.

Cursus chef d'intervention (échelon II)

Le cursus CI 2023-2024 a pu se poursuivre et s'achever en toute beauté la nuit du 21 au 22 septembre. Ce sont ainsi deux participants du SDIS NV avec quatre

participants du SDIS Haute-Broye et quatre du SDIS Broye-Vully qui ont pu démontrer leurs compétences tout au long de la nuit, au travers d'une dizaine d'interventions en conditions quasi-réelles.

Un nouveau cursus chef d'intervention 2024-2025 a démarré en mars avec huit candidat·e·s (cinq du SDIS Broye-Vully et trois du SDIS NV). Deux autres candidats ont intégré le cursus en cours d'année (un du SDIS Plaine de l'Orbe [SDISPO] et un du SDIS NV). À relever que deux candidats du SDIS NV se sont retirés du cursus en fin d'année.

Enfin, un cursus accéléré chef d'intervention a été mis sur pied sur demande du Commandant du SDISPO sur trois jours en octobre et novembre. Ceci a permis de former partiellement quatre membres du SDISPO et deux du SDIS Gros-de-Vaud.

Cursus notions d'administration publique (échelons III et IV)

Pour la deuxième année consécutive, trois membres du SDIS Nord vaudois ont participé au cursus interne de Notions d'administration publique (NAP), destiné à des officiers EM ou des cadres supérieurs faisant partie d'un SDIS. Ce cursus se compose de trois modules

couvrant les sujets suivants: politiques et institutions, droit et législation, économie publique, management public et politiques publiques. Il permet de mieux comprendre la construction de la Suisse, son fédéralisme, la manière dont les institutions politiques fonctionnent, les principes fondamentaux de l'administration publique, les droits fondamentaux, les principes économiques liés aux administrations publiques, les principes modernes de management et les politiques publiques en termes de moyens, d'acteurs et de mise en place.

Tests de sélection

Les tests de sélection des cadres échelons I (sous-officier) et II (sous-officier supérieur) ont été menés le 4 novembre. Ce sont ainsi cinq candidats qui ont été retenus pour l'échelon I et cinq candidats pour l'échelon II. Quatre candidats ont réussi la sélection pour l'échelon I alors que trois candidats ont réussi la sélection pour l'échelon II. Ces tests, menés depuis 2018, devraient faire l'objet d'une révision profonde en 2025.

Cours de cadres interSDIS

Le cours de cadres interSDIS, réunissant les SDIS du grand Nord (Broye-Vully, Ste-Croix/Pied-de-la-Côte, Haute-Broye, Gros-de-Vaud, Plaine de l'Orbe et Val-lorbe-Région), s'est tenu le 2 mars au centre Crash & Fire Rescue (CFR) Campus Phénix, situé sur la base aérienne de Payerne. Cinq membres du SDIS y ont participé. Organisée par les collègues du SDIS Broye-Vully, en collaboration avec les sapeurs-pompiers du SDIS Base aérienne Payerne, cette journée de formation a permis aux participants de suivre plusieurs ateliers en lien direct avec les risques spécifiques liés à l'aviation. Les thématiques abordées comprenaient : les responsabilités et l'organisation d'une place sinistrée, l'identification des zones de danger lors d'interventions sur hélicoptères, les risques associés aux matériaux de construc-

tion des aéronefs, ainsi que les dangers inhérents à la pyrotechnique embarquée.

Facilitation visuelle Bikablo

Les 29 et 30 mai, huit personnes ont participé à la formation Bikablo, animée par Charles-Louis De Maere. Cette formation a offert aux participants une immersion pratique dans l'univers de la facilitation visuelle. Axée sur l'apprentissage progressif, elle a permis de maîtriser les fondamentaux du langage visuel: formes simples, pictogrammes, personnages, conteneurs textuels, et usage stratégique des couleurs et de l'espace pour structurer efficacement l'information. Grâce à une approche bienveillante et accessible, même les personnes sans compétences en dessin ont pu acquérir des outils concrets pour enrichir leurs présentations, prises de notes ou animations de groupe. Riche en échanges, cette session a favorisé un apprentissage collectif stimulant.

Ce principe de facilitation visuelle est destiné, dans un premier temps, aux cadres de la FOBA ainsi qu'aux chefs d'intervention. Par la suite, les moniteurs JSP et les échelons I du SDIS seront également formés. L'idée est d'offrir aux formateurs une méthode permettant d'introduire une leçon ou de conclure un exercice par un visuel clair, favorisant une meilleure assimilation par les participants. Pour les chefs d'intervention, elle constitue un outil efficace permettant de synthétiser rapidement la détection, l'éclairage et l'appréciation du problème sur papier. Elle facilite également la présentation concise des résultats de séances ou de travaux de réflexion collective. Bien que sa mise en place progressive nécessite du temps, cette méthode présente une réelle plus-value pour l'ensemble du SDIS.

7.6 FORMATION DES SPÉCIALISTES

Véhicule poste de commandement (VPC)

Dans le cadre de la collaboration interSDIS, le VPC a été présenté au personnel du SDIS Haute-Broye le 15.01.2024. Il a également été engagé le 27.02.2024 lors du cours de cadres de la PCi Jura-Nord vaudois et le 29.10.2024 lors de la formation continue des ambulanciers chefs des secours (ACS) et médecins chefs des secours (MCS).

Deux nouveaux opérateurs ont suivi le cursus de formation VPC, incluant une présentation complète du véhicule, tant sur les aspects extérieurs qu'intérieurs, les particularités à considérer lors de son engagement opérationnel, les procédures de mise en service, ainsi que les différentes technologies et outils embarqués.

La formation des 19 aides au commandement (AIC) desservant le VPC comportait 2 modules traitant des thèmes suivants :

- Radio Polycom
- Téléphonie, annuaire VPC
- Saga Crisis et cartographie
- Sauvegarde des documents (Filecloud)
- Feuille journal (mode dégradé),
- Écrans TV, eBeam, ordinateur portable
- Engagement du VPC sur une intervention de type FEU_210, feu de cage d'escaliers

Nouveaux animaux de compagnie (NAC)

Les 10 et 17 décembre, les spécialistes NAC ont suivi une formation animée par un collaborateur de la société Julien Regamey – L'œil Sauvage – Wildlife Experience. Cette formation a permis aux spécialistes de se familiariser avec la reconnaissance des reptiles, les bonnes pratiques d'approche et les mesures à adopter en cas de morsure. Les techniques d'approche et de capture ont été pratiquées avec, notamment un python royal, un



cobra monocle albinos *Naja kaouthia*, ou encore une vipère ammodyte, en utilisant un crochet, une pince américaine ou des gants spécialisés.

Atomique - biologique - chimique (ABC)

Du 15 mai au 18 juin, l'ensemble du personnel DPS a participé à une formation détaillée comprenant notamment un chantier sur la sécurisation des zones sinistrées ABC, ainsi que le montage de la douche de décontamination. Les objectifs fixés pour cet exercice étaient de permettre la mise en pratique de la délimitation des zones de danger, du travail de l'équipe de sauvetage d'urgence (ESU), ainsi que du montage et démontage complet de la douche de décontamination dans le cadre d'un événement ABC. Ce fut également l'occasion pour l'ensemble du personnel de se remettre à niveau sur diverses procédures internes du SDIS, se sensibiliser aux spécificités des bâtiments, et de revoir toutes les touches des radios Polycom et Tait, ainsi que leurs fonctions respectives.

OFSI

Les 34 spécialistes OFSI du site DPS d'Yverdon-les-Bains ont participé à l'une des quatre sessions de reconnaissance entre Concise et St-Aubin lors desquelles les nouveaux plans d'interventions CFF ont été présentés de même que les portails d'entrée des tunnels, les emplacements pour véhicules sapeurs-pompiers et les vannes à fermer lors d'écoulements d'hydrocarbures permettant d'éviter une pollution lacustre.

Sur proposition de l'ECA, trois personnes du SDIS ont eu l'occasion d'effectuer un stage d'une journée à la gare de Renens au sein de la caserne des pompiers CFF dans laquelle est stationné le train d'extinction (TES). Ce stage leur a permis de participer à la vie en caserne de même qu'aux diverses interventions pour lesquelles le TES est mobilisé.

Tout au long de l'année, une collaboration active est menée avec le gestionnaire d'infrastructure (GI) Travys sur le secteur d'intervention sur la ligne Yverdon-Sainte-Croix (voie étroite), Orbe-Chavornay et le Pont-Le Brassus.

Sanitaire

Quarante personnes du SDIS ont participé à l'une des cinq sessions internes de recyclage BLS/AED données par trois formateurs du SDIS, reconnus IAS. Le suivi régulier de cette formation permet de pouvoir renouveler le certificat BLS-AED-SRC des sapeurs et ainsi leur permettre de rester intégrés au réseau de premier répondant *First Responder*. Deux thèmes ont été traités lors de ce recyclage à savoir un rappel théorique et pratique de base avec mise en situation de petits cas concrets suivi d'une introduction théorique et pratique, dispensée deux ans de suite, lors de la prise en charge des plaies et des fractures.

7.7 JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Généralités

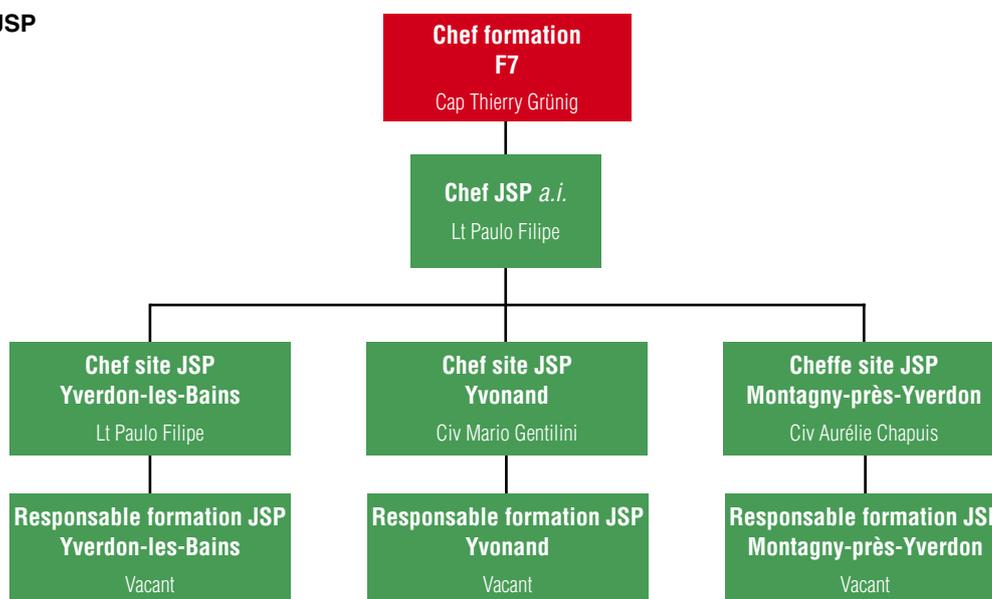
À la suite de la modification des statuts du SDIS, les Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ont été intégrés sous la nouvelle appellation de JSP régionaux du Nord vaudois. Trois sites ont ainsi été créés : Yverdon-les-Bains, Yvonand et Montagny-près-Yverdon. Au 1er janvier 2024, l'effectif total de 67 JSP fait de cette nouvelle entité la plus importante du canton.

Les JSP Nord vaudois ont officiellement intégré le Groupement vaudois des jeunes sapeurs-pompiers (GVJSP) lors de l'assemblée générale du 16 novembre puis, le 11 décembre, les autorités parentales ont été conviées à une séance d'information rappelant l'historique ayant conduit à l'intégration au sein du SDIS des trois sociétés JSP de la région et expliquant l'organisation mise en place pour 2025.

Les présidents des anciennes sociétés JSP ont exprimé leurs motivations et ont été nommés à la fonction de chefs de site JSP, rejoignant ainsi le Chef formation au sein de la Direction JSP. Conformément à l'article 9 du Règlement des JSP Nord vaudois, le Chef JSP, directement subordonné au Chef formation, a été choisi parmi les chefs de site JSP et ne peut pas être membre de l'État-major du SDIS. À l'issue de la mise au concours, le Lt Paulo Filipe a été nommé Chef JSP ad interim par l'État-major. Une mise au concours des responsables formation de chaque site a été faite en cours d'année. Les personnes retenues intégreront la Direction JSP dès 2025.

La composition de la Direction JSP, mettant en avant la collaboration entre le personnel civil et uniformé, interagissant à différents échelons hiérarchiques est la suivante :

Direction JSP



L'encadrement des JSP, ayant pour mission de transmettre aux JSP les bases de prévention et du métier de sapeurs-pompiers, est composé des 37 cadres suivants :

Nom	Provenance
Plt Stéphane Frossard	JSP Yvonand
Lt Paulo Filipe	JSP Yverdon-les-Bains
Four Steve Buchs	JSP Yvonand
Four Fabienne Manzi	JSP Yvonand
Sgt chef Luis Carlos Gouveia	JSP Yverdon-les-Bains
Sgt Yann Buchs	JSP Yvonand
Sgt Gerardo Riccio	JSP Yvonand
Sgt Philippe Sauser	JSP Yvonand
Sgt Olivier Tellenbach	JSP Yvonand
Sgt Peter Ziegler	JSP Yvonand

Nom	Provenance
Cpl Hermeline Bannier	JSP Yverdon-les-Bains
Cpl Quentin Bugnon	JSP Yvonand
Cpl Sarah Das	JSP Yverdon-les-Bains
Cpl Paulo Sergio Fonseca	JSP Yverdon-les-Bains
Cpl Carlos Martins	JSP Yvonand
App Guillaume Bugnon	JSP Yvonand
App Chérif Kasdi	JSP Yverdon-les-Bains
App Adeline Rochat	JSP Yverdon-les-Bains
App Luigi Zasso	JSP Yvonand
Sap Luca Alderisio	JSP Montagny-près-Yverdon

Nom	Provenance
Sap Sabrina Augugliaro	JSP Yvonand
Sap Jolan Crevoisier	JSP Yverdon-les-Bains
Sap Matthieu Czaka	JSP Yverdon-les-Bains
Sap Nathan Gerbex	JSP Montagny-près-Yverdon
Sap Sébastien Maure	JSP Yvonand
Sap Léo Overney	JSP Montagny-près-Yverdon
Sap Ella Piguet	JSP Montagny-près-Yverdon
Sap Yohan Stauffer	JSP Yverdon-les-Bains

Nom	Provenance
Sap Chloé Walroff	JSP Yvonand
Civ Aurélie Chapuis	JSP Montagny-près-Yverdon
Civ Mario-Aldo Gentilini	JSP Yvonand
Civ Robin Herzog	JSP Montagny-près-Yverdon
Civ Daniel Jeannin	JSP Montagny-près-Yverdon
Civ Didier Jeannin	JSP Montagny-près-Yverdon
Civ Salomé Martinis	JSP Montagny-près-Yverdon
Civ Alexia Villemin	JSP Montagny-près-Yverdon

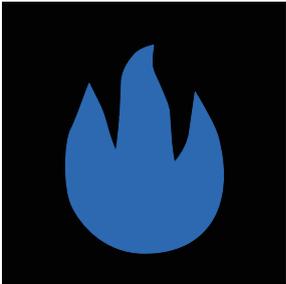
Formation

Vingt heures de formation, réparties sur huit à dix exercices selon les sites et couvrant divers thèmes liés au domaine des sapeurs-pompiers, ont été dispensées tout au long de l'année. À cela s'ajoutent deux exercices spécifiquement dédiés aux cadets, ainsi qu'un troisième exercice durant lequel les cadets ont intégré la FOBA lors d'une journée d'instruction. Ce fut pour eux un moment d'échange, offrant l'opportunité de dé-

montrer leurs connaissances et compétences dans le domaine.

Les Flammes

Chaque JSP peut passer une série d'examens afin d'obtenir la reconnaissance des acquis durant sa formation. Le tableau suivant résume le principe des flammes et les conditions pour se présenter à l'examen.

Flamme			
	Flamme 1	Flamme 2	Flamme 3
Conditions pour se présenter à l'examen	Dès la 12 ^e année, minimum 1 année de JSP	Titulaire de la flamme 1, dès 14 ans, et minimum 2 ans de JSP	Titulaire de la flamme 2, dès 14 ans et 3 ans de formation JSP
Examen	Interne au SDIS	Interne au SDIS	Cantonal via le GVJSP





Flammes 1 et 2

Le 25 septembre les examens Flammes 1 et 2 ont été organisés à la caserne d'Yverdon-les-Bains. Ces examens sont axés sur un contrôle des connaissances basées sur les thèmes généraux en lien avec le domaine sapeurs-pompier.

À l'issue de ces tests, 18 jeunes sapeurs-pompier ont obtenu leur grade de Flamme 1. Huit jeunes sapeurs-pompier Flamme 1 se sont présentés au test Flamme 2. Six ont obtenu leur grade de Flamme 2 et deux sont en échec et se représenteront en 2025.

Flamme 3

Cinq jeunes sapeurs-pompier Flamme 2 se sont présentés le 28 septembre au Centre de formation de la Rama à Montheron pour passer leur examen Flamme 3. Au cours de cette journée, ils ont participé à différents ateliers (cohésion d'équipe, technique, hydraulique, etc.) visant à valider leurs connaissances du métier de sapeur-pompier devant un collège d'instructeurs fédéraux.



Tous ont réussi cet examen, ce qui leur permettra, s'ils poursuivent leur engagement en tant que sapeurs-pompier, d'être dispensés du cours de formation de base cantonal.

Rassemblement des Jeunes Sapeurs-pompier Latins 2024

Les 21 et 22 septembre 2024, une délégation des JSP Nord vaudois s'est rendue au rassemblement des Jeunes sapeurs-pompier latins. Ce week-end a réuni les JSP des cantons de Vaud, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais, Jura et du Tessin, autour de moments conviviaux ponctués de diverses animations.

Le samedi était consacré à des joutes permettant aux jeunes de s'affronter sur différents postes, donnant lieu à un classement. Un cortège rassemblant plusieurs corps ainsi qu'une soirée festive ont clôturé cette première journée. Le dimanche, des démonstrations et présentations se sont tenues sur la place de fête, avant qu'un dernier repas ne vienne conclure ces deux journées placées sous le signe de la camaraderie et du partage.

7.8 INSTRUCTEURS FÉDÉRAUX

Le collège des instructeurs fédéraux est constitué du personnel suivant :

Instructeur	Base	Protection respiratoire	Conduite d'intervention	Chimique	Évènements majeurs
Maj instr Éric Stauffer	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Cap adj Christophe Masson	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
Cap instr Charles-André Paupe	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		
Plt instr Matthieu Glardon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
Lt instr Marco Cerqueira	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
Lt instr Michaël Prontera	<input checked="" type="checkbox"/>				

Les instructeurs du SDIS NV sont très actifs dans les cours cantonaux, notamment en protection respiratoire, tactique, hydraulique, phénomènes thermiques, formation de base, ventilation et entretien du matériel et des APR.

Il convient de noter que le Lt instr Marco Cerqueira a réussi le cours fédéral de formation pour instructeur protection respiratoire et que le Sgt chef Jérémy Brand et le Sgt Michaël Monney ont suivi et réussi le cours

de base de l'École suisse d'instructeurs sapeurs-pompier à Couvet/NE et ont obtenu leur brevet d'instructeur fédéral. Ils rejoindront le collège des instructeurs fédéraux du SDIS dès 2025.

La Four Fabienne Manzi a réussi les phases I à III du processus de sélection d'instructeur fédéral. Il est prévu qu'elle suive le cours de base de l'École suisse d'instructeurs sapeurs-pompier en 2025 à Seewen/SO, en vue de l'obtention de son brevet d'instructeur fédéral.



7.9 COURS CANTONAUX ET FÉDÉRAUX

En 2024, le personnel du SDIS a :

- suivi avec succès 98 formations ouvertes à distance (FOAD) permettant de participer à certains cours cantonaux ainsi que 156 FOAD en lien avec la spécialisation équipier feux de forêt (FdF1)
- effectué 405.5 jours de cours cantonaux pour un total 3'907 heures
- effectué 2 jours de cours fédéraux ou autres cours organisés à l'extérieur

selon la répartition suivante :

Types de cours	Nombre de jours
Chefs de groupe	27.0
Conduite d'intervention - chef d'intervention	12.0
Conduite d'intervention - conduite coordonnée d'un groupe	5.0
Conduite d'intervention - conduite d'un groupe	22.0
Conduite rail ISC	2.0
Cours BLS / AED	7.5
Cours de base rail ISC	6.0
Cours de base route (partie 1) ISC	12.0
Cours de base route (partie 2) ISC	7.0
Cours de répétition rail ISC	9.0
Cours de répétition route ISC	6.0
Engagement porteur APR - base 1	24.0
Engagement porteur APR - base 2	15.0
Engagement porteur APR - perfectionnement	7.0
Feux de cheminées	1.0

Types de cours	Nombre de jours
Formateur de conduite C1/118 (théorie et pratique)	5.0
Formation de base	42.0
Formation formateurs TP 9000	6.0
Formation managériale FVSP	9.0
Formation OFSI - stage CFF Intervention (TES)	3.0
Formation routière - théorie permis C1	10.0
Gestion de la relation - module 2	12.0
Hydraulique - base	38.0
Hydraulique - planification et engagement	4.0
Hydraulique - tonne-pompe	17.0
Installations techniques bâtiments	5.0
Intervenant feux de forêt niveau 2 (centre spécialisé)	2.0
Journée technique des centres ABC	3.0
Journée technique des Commandants	1.5
Journée technique des DPS	5.0
Journée technique des responsables matériel	1.0
JSP - journée d'instruction moniteurs et cadets JSP	1.0
JSP - flamme 3	2.0
JSP - valorisation moniteurs - Module I	6.0
JSP - valorisation moniteurs - Module II	3.0
Opérateur VPC	6.0
PCA ProSDIS	5.0
Phase III Sélection instructeurs	3.0
Pionnier / désincarcération - base	26.0
Pionnier / désincarcération - chef d'intervention	6.0
Préservation des preuves	2.0
Rapport administratif des commandants	2.0
Recyclage formateur maison de feu	1.5
REGA	2.0
Sécurité antichute	2.0
Soirée des responsables matériel	1.0
Transmissions	4.0
Véhicules à propulsion alternative	3.0
Ventilation - base	5.0
Ventilation opérationnelle	1.0
Total	407.5

Notre passion à votre service!





Rédigé par l'État-major du SDIS Nord vaudois
à Yverdon-les-Bains en mai 2025

Approuvé par le Comité de direction du SDIS
Nord vaudois en mai 2025

Impressum

© 2025 SDIS Nord vaudois - F5/6

Icônes : Freepik, Delta-9

Imprimé par : atelier Kinkin, Yverdon-les-Bains

Distribution électronique

Sous-officiers et sapeurs du SDIS

Secrétariat du SDIS

Partenaires du SDIS

Public (via Internet)

Distribution papier

Membres du Conseil intercommunal

Membres du Codir

Officiers du SDIS

Amis du SDIS

Archives du SDIS

SDIS régional du Nord vaudois

Rue de l'Arsenal 8

1400 Yverdon-les-Bains

T 024 423 65 95

info@sdisnv.ch



Belmont-sur-Yverdon



Bioley-Magnoux



Bonvillars



Chamblon



Champagne



Champvent



Chavannes-le-Chêne



Chêne-Pâquier



Cheseaux-Noréaz



Concise



Corcelles-près-Concise



Cronay



Cuarny



Démoret



Donneloye



Épendes



Fiez



Fontaines-sur-Grandson



Giez



Grandson



Mathod



Molondin



Montagny-près-Yverdon



Mutrux



Novalles



Onnens



Orges



Pomy



Provence



Rovray



Suchy



Suscévaz



Treycovagnes



Ursins



Valeyres-sous-Montagny



Valeyres-sous-Ursins



Villars-Épeney



Vugelles-La Mothe



Yverdon-les-Bains



Yvonand

*Notre passion
à votre service!*

